



Marsanne


L'INFO DE VOTRE COMMUNE



La Revue
N° 9
Fév. 2018



www.mairie-marsanne.fr



04 75 90 32 35

Place Auguste Canon
26740 MARSANNE

www.les-aubergistes.fr
contact@les-aubergistes.fr

les Aubergistes
Hôtel - Café - Restaurant

TAXI

MARSANNAIS
Gil ASTIER
06 09 32 74 58
26740 Marsanne

GARAGE
CHAPOUAN CLAUDE



1, Route de Crest
26450 Puy Saint Martin
Tél. : 04 75 90 47 48
Fax : 04 75 90 44 33



BASSET FIOUL
BP SuperFioul

Prix - Qualité - Service
ANCÔNE - Tél. 04 75 01 45 48

« L'énergie est notre avenir, économisons-là ! »



TRAVAUX PUBLICS
ET ROUTIERS
TERRASSEMENTS
RESEAUX HUMIDES
V.R.D.

26450 CLEON D'ANDRAN
04.75.90.14.06

B E T GENIE THERMIQUE - ENR - CLIMATIQUE
SANITAIRE - ELECTRIQUE

MOUNIER - PEYRIN

Le Loubet 4 rue Marius Milou 26200 Montélimar
Tél. 04 75 46 00 56 - Fax. 04 75 46 32 55
E-mail : mounier.peyrin@wanadoo.fr




SARL PEYRINS
Jean-Pierre BLACHE
Quartier Peyrins - 26740 Marsanne
Port. : 06 08 22 46 76 - Fax : 04 75 54 61 77

Travaux agricoles  Battage  Récolte maïs  Élagage
 Broyage  Pressages paille et fourrage  Tous travaux

Ets FOUREL S.A.R.L. Tél. 04 75 90 32 37
Fax 04 75 90 36 29

■ CHAUFFAGE ■ SANITAIRE ■ ZINGUERIE
■ CLIMATISATION ■ CAPTEUR SOLAIRE

Zone Artisanale - 26740 SAUZET

Opérateur multi-énergies

RES

EOLIEN  SOLAIRE  STOCKAGE  TRANSMISSION 

www.res-group.com/fr

POMPES FUNÈBRES DES COMPAGNONS

UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE 7 JOURS SUR 7 - 24 HEURES SUR 24
ENTREPRISE AGRÉÉE SUR TOUT LE TERRITOIRE
N° HABILITATION : 13.26.189 - N° ORIAS : 07027012

CHAMBRE FUNÉRAIRE - CONTRAT PRÉVOYANCE OBSÈQUES
MARBRERIE
ORGANISATION COMPLÈTE DES OBSÈQUES TOUTES FORMALITÉS
SOINS DE CONSERVATION - TRANSPORT DE CORPS TOUTE DISTANCE
AVANT ET APRÈS MISE EN BIÈRE
ARTICLES FUNÉRAIRES - GRAVURES

sarl-des-compagnons@orange.fr
Tél. : 04 75 46 83 52 - Fax : 04 75 90 61 93
Comptabilité : 04 75 53 30 82
Marbrerie Pont de Barret : 06 80 00 48 26
Quartier Notre Dame de la Calle - 26220 DIEULEFIT

LE MOT DU MAIRE

THIERRY LHUILLIER



Chers concitoyens, Chers Amis,

Comme je vous le disais dans mon discours des vœux,

La politique de la France a été, particulièrement active, 2017 nous a donné un nouveau président, jeune, quarante ans, dynamique, qui dit son ambition de doter le pays d'assises solides pour faire face aux différents séismes qui secouent la planète, guerres, terrorisme, dérèglement climatique, fractures économique et sociale qui amènent à nos portes ce cortège de migrants que l'Europe a tant de mal à absorber... Et la misère fait des ravages aussi dans nos murs, les restos du cœur, les secours catholique et populaire, les CCAS, etc. viennent en aide à ces 7 à 10 millions d'individus qui vivent sous le seuil de pauvreté en France, misère physique et morale qui doit tous nous interpeller.

2017 sonne l'heure du mi-mandat, 2014. Nombre de réalisations ont été concrétisées :

- L'immeuble Rey abrite l'office du tourisme, 7 logements recevant 7 familles, un nouveau commerce ;
- les locaux des boules et de la musique ont été rénovés ;
- la voirie améliorée sur les réseaux routier et secondaire.

Préserver la qualité de l'eau de Marsanne est une de nos principales préoccupations, avec le travail des spéléos de MASC et Spélé'ice sur la source Babouin, nous avons pallié aux désagréments de 2016, répondant ainsi à l'exigence d'une eau parfaitement propre à la consommation et bientôt, automatisation du traitement de l'eau, voilà pour le plan technique ; sur le plan administratif nous utiliserons toutes les astuces légales pour garder la maîtrise de notre eau... car vous voulons garder ce service en régie directe.

Notre plus grand regret, pas de DAB pour Marsanne, aucune banque n'ayant voulu accepter le challenge, mais, pour ceux qui sont au CRCA deux points de retrait sur la commune.

Le dérèglement climatique, véritable épée de Damoclès au-dessus de nos têtes, me préoccupe au premier plan... Vice-Président (développement durable et Énergie) auprès de l'Agglo, nous travaillons pour les générations futures, TEPOS, vallée de l'Hydrogène et, à l'échelle de la commune, l'extinction de l'éclairage du village de 0 à 6 h.

Gendarmerie et pompiers, veillent sur la sécurité de la population.

Marsanne, village dynamique et accueillant, doit sa vitalité à des hommes et des femmes qui n'hésitent pas à donner de leur énergie et de leur temps. Merci à tous ceux qui, pro ou prou, font rayonner Marsanne, presse, artisans du bulletin municipal, élus, adjoints et conseillers qui me secondent, conseillent et soutiennent sans compter, personnel communal qui font de Marsanne le village agréable que touristes et habitants apprécient, présidents et bénévoles des associations pour leur implication dans la vie sociale, culturelle et artistique du village : Le Comité des Fêtes, ZAMM, Rue du Soleil, la MJC, la Bibliothèque

en régie communale à compter du 25/01, D Livre & Nous, Libertexte caverne d'Ali Baba du livre, les Aubergistes et ses expositions, à fond les cagettes et ses soirées, les Magiciens de la Valdaine, le comité de jumelage, Les Gazelles, la Batterie fanfare, E il piano va, Et Lounda... et autres associations tout aussi actives, les amis cyclos marsannais, l'amicale bouliste, le RCCM, les Patchoulines, le club d'activités féminines... la résidence des coteaux, maison de retraite modèle, qui fabrique des centenaires, régie par une association et des bénévoles dévoués à nos seniors, mieux cette année, Le Vieux village a été pour le 14 juillet investi d'artistes, musiciens, peintres, comédiens, artisans et producteurs locaux... manifestation qui, au vu de son succès, sera renouvelée tous les 2 ans.

Nos artistes se sont distingués sur et hors du territoire, Christine, André, Balkis, Jean-Philippe Sophie, Axel le plus Marsannais des belges... comme nos artisans d'art dont la journée européenne a eu un succès retentissant...

Commerçants, restaurateurs, boucher, épicier, boulanger, ayons une pensée pour Isabelle et Alain à qui je souhaite un prompt rétablissement, le bijoutier, le camping, la pizzeria, le marché du vendredi... font que commerce de proximité rime avec qualité et constitue le tissu économique avec nos paysans et artisans.

J'en oublie, Marsanne, rural et modeste qui avec ses 1400 habitants, est un vivier d'initiative et de talents, je présente mes excuses aux oubliés...

La municipalité poursuit son travail avec :

- L'extension du parc éolien est à l'étude, avec des éoliennes deux fois plus puissantes que les existantes pour des retombées financières estimées à environ 144 000 euros l'an pour la commune.
- Le projet St Félix, site emblématique du village, avec les amis du Vieux Marsanne, architecte retenu et demandes de subventions lancées.
- La mise aux normes en vigueur du chauffage des locaux de la gendarmerie et de l'école.
- La rénovation du monument aux morts pour en faire un jardin agréable et remettre en valeur le lavoir É. Loubet.

Après avoir installé les filets autour du stade Elie Cester nous continuons d'étudier les requêtes du RCCM...

Tenant à préserver l'image de Marsanne, j'approuve les sanctions que l'Agglo met en place pour réprimer décharges sauvages et dépôts de déchets hors des containers.

Bienvenue aux nouveaux arrivés dans notre commune, je leur souhaite de très bientôt participer à la vie du village en se sentant pleinement marsannais dans un village où les maîtres mots sont Bien Être et Bien Vivre.

Ayons une pensée pour ceux qui souffrent dans leur corps, leur cœur ou leur âme, pour ceux qui soutiennent ou ont perdu un proche.

À vous tous je souhaite que 2018 vous apporte Paix, Joie, Tendresse, Rires et Prospérité...



SOMMAIRE

- EDITO | 3
- CONSEILS MUNICIPAUX | 4
- ÉTAT CIVIL | 6
- INFOS MUNICIPALES | 7
- SERVICES COMMUNAUX | 11
- OFFICE DU TOURISME | 12
- ÉCOLES | 13
- ASSOCIATIONS | 14
- INFOS PRATIQUES | 28
- AGENDA | 30



COMPTE RENDU SOMMAIRE DES CONSEILS MUNICIPAUX

15 JUIN 2017

Après la lecture des délibérations du conseil précédent, Monsieur le Maire annonce l'ordre du jour. Le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

PRÊT BOUCHERIE

Accord du conseil afin de contracter un prêt pour le local de boucherie de 125 000 € auprès de la caisse d'épargne. Vote pour : 12 ; contre : 0 ; abstentions : 2.

SUBVENTIONS

L'Adjointe Marie José Guerguy présente le tableau des subventions précédemment étudié en commission culture. Il est rappelé que les subventions ne sont pas automatiques mais répondent à une demande préalable étayée des bilans et actions à mener. Vote pour : 12 ; contre : 0 ; abstentions : 2.

VENTE TERRAIN COMMUNAL

Accord du conseil afin de vendre la parcelle A358, sise au vieux village (surface de 72 m²). Vote pour : 14 ; contre : 0 ; abstention : 0.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil est levé à 19 h.

6 SEPTEMBRE 2017

Après la lecture des délibérations du conseil précédent, Monsieur le Maire annonce l'ordre du jour. Le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

PROJET ÉOLIEN - PROMESSE DE BAIL

Après présentation du projet d'extension éolien de l'entreprise RES par Noé Froissard, M. le Maire propose au conseil de voter une promesse de bail à l'entreprise afin que celle-ci débute ses phases d'études. Vote à l'unanimité

PROJET ÉOLIEN – PROMESSE MISE À DISPOSITION

Suite à la présentation mentionnée ci-dessus, Monsieur le Maire propose au conseil la mise à disposition de parcelles afin d'installer des mâts de contrôle servant notamment à l'étude des Chiroptères de Schreiber (espèce de chauve-souris). Le positionnement des mâts se fera avec l'appui et l'aval de l'ONF en forêt communale. Vote à l'unanimité

ASSIETTE DES COUPES AFFOUAGES

Après présentation par Gilbert Freydier des parcelles abandonnées et prorogées pour l'affouage à venir et le suivant (2018), il est demandé au conseil de valider les choix proposés au conseil en collaboration avec l'ONF. Vote à l'unanimité

RAPPORT CLECT

La Commission Locale d'Évaluation des Compétences Transférées est en charge d'évaluer l'impact des compétences transférées à l'agglomération. Le rapport présenté fait état des compétences de promotion du tourisme (taxe de séjour) et du PLU (coût de réalisation du PLUi). Il est demandé au conseil de valider le rapport de cette commission. Vote à l'unanimité

TRANSFERT FONDS M4 VERS M14

La commune doit formaliser les transferts réalisés entre le budget photovoltaïque et le budget communal sur demande de la nouvelle trésorerie. Vote à l'unanimité

DÉPART VOLONTAIRE POUR PROJET PERSONNEL

Suite à la demande de Nicolas Dousson de départ pour projet personnel, M. le Maire propose au conseil de valider sa demande sous réserve de l'accord du comité technique paritaire du centre de gestion. Vote à l'unanimité

BULLETIN MUNICIPAL

Isabelle Comte, élue en charge du bulletin municipal fait part d'un travail important et chronophage concernant l'élaboration du bulletin municipal. Celle-ci propose, en accord avec M. le Maire, de dédier 4 h complémentaires par mois à un agent afin de l'aider dans cette tâche. Vote à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil est levé à 20 h 30.

2 NOVEMBRE 2017

Après la lecture des délibérations du conseil municipal précédent, Monsieur le Maire annonce l'ordre du jour. Le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRÉSORERIE INTERACTIVE

Avis favorable de l'assemblée, à la majorité, pour la reconduction de la ligne de trésorerie avec le même montant.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR TRAVAUX DE RÉNOVATION DU MONUMENT AUX MORTS

Considérant l'état avancé d'érosion du monuments aux Morts, le conseil municipal donne son accord, à l'unanimité, pour la réalisation de travaux de rénovation d'un montant prévisionnel de 38 530 € hors taxes sous réserve qu'une subvention sollicitée auprès du Conseil Départemental soit accordée.

DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR UNE ÉTUDE PRÉLIMINAIRE RELATIVE À L'AMÉNAGEMENT DU SITE DU PRIEURÉ SAINT-FÉLIX ET DE SES ABORDS

Afin de sauvegarder le quartier historique de la commune, la municipalité a décidé de poursuivre l'étude préliminaire relative à l'aménagement du Prieuré Saint-Félix, classé Monument Historique, et de ses abords.

Marie-José Guerguy, adjointe au Maire chargée de la Commission Communale Culture et Patrimoine, précise à l'assemblée que ce dossier a été accompagné par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de la Drôme. Une consultation de concepteurs et un budget d'études qui en découle a été établi pour un montant prévisionnel de 27 460 € hors taxes dont le détail est le suivant :

- Archéo-Drôme (Association pour la promotion de l'archéologie et de l'histoire en Drôme) de 3 500 € pour une présentation d'étude documentaire,
- SELARL Thierry Baubet, géomètre expert foncier DPLG, Urbaniste, pour un relevé topographique de 4 160 € hors taxes,
- Une offre du cabinet d'architectes Texus pour des missions d'études de 19 800 € hors taxes.

Après cet exposé et concertation, le conseil municipal est unanimement favorable à la poursuite de cette opération. Des subventions seront sollicitées auprès de plusieurs organismes :

- Le Conseil Départemental de la Drôme en incluant la Conservation Départementale de la Drôme,
- Le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes,
- L'État,
- L'Europe/LEADER,
- Des associations mécènes.

...

DÉCISION MODIFICATIVE DU BUDGET ET ADMISSION DE NON-VALEUR

Présentation est faite de deux dossiers par Fabrice Nocera, conseiller municipal chargé des Finances.

- Avis favorable du conseil municipal, à la majorité, pour la décision modificative du budget afin de mettre en adéquation le budget prévisionnel, voté en début d'année, avec la comptabilité réalisée tout au long de l'année.
- Accord de l'assemblée, à l'unanimité, d'un état de non-valeurs à la demande de la Trésorerie de Montélimar, en raison d'une créance irrécouvrable. Il est précisé que cette créance demeure exigible tout en ne figurant plus en recettes dans le budget communal.

DIVERS

M. le Maire informe l'assemblée de la modification de la Commission Communale chargée de la révision des listes électorales. Nicole Darches remplacera Gérard Montagne.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil est levé à 20 h 00.

13 DÉCEMBRE 2017

Après la lecture des délibérations du conseil municipal précédent, Monsieur le Maire annonce l'ordre du jour. Le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

RÉGIE COMMUNALE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Actuellement, la bibliothèque municipale est gérée par convention entre une association (Lire à Marsanne) et la commune qui met à disposition de cette association un agent (Caroline Coste), des locaux et accorde une subvention communale annuellement. Mais, compte tenu du manque de bénévoles pour une prise de responsabilité à la direction de cette association et en accord avec la Présidente actuelle, Bernadette Porte, une dénonciation de la convention a été effectuée par la commune et exposée à l'assemblée générale de l'association de la Bibliothèque le 30 novembre dernier. Après exposé de M. le Maire, le conseil municipal donne son accord pour la création d'une régie communale pour la Bibliothèque à partir de janvier 2018.

TARIFS COMMUNAUX

Présentation est faite par Fabrice Nocera, conseiller municipal chargé des finances, de la fixation des tarifs communaux après réunion de la Commission Communale des Finances.

Les tarifs sont les suivants :

- **Cimetière**
 - Columbarium (30 ans) : 630 €
 - Concession (30 ans) : 250 € ml
- **Cantine** : du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019
 - 1 repas : 4,50 €
 - Carnet de 10 tickets : 41 €
- **Salle polyvalente (Espace des Buis)** :
 - Résident de Marsanne :
 - 1 jour : 235 €
 - Week-end : 345 €
 - Extérieur à Marsanne et association extérieure :
 - 1 jour : 490 €
 - Week-end : 815 €
 - Association marsannaise : Gratuit
 - Chauffage : 50 € du 15 octobre au 30 avril.
- **Salle des associations (Maison du Cartonnage)**
 - Association marsannaise : Gratuit
 - Résident de Marsanne :
 - 1 jour : 150 €
 - Week-end : 200 €
 - Dispositions communes pour la location de l'Espace des Buis et de la Maison du Cartonnage :
 - Caution de 600 €
 - Forfait de 100 € en cas d'absence de ménage (sortie des poubelles, nettoyage du mobilier, balayage de la salle).
- **Location de mobilier** :
 - CHAISE : 1 €
 - TABLE : 5 €
 - FORFAIT DE LIVRAISON (sur la commune seulement): 40 €
- **Copie de document** : 0,81 €
- **Irrigation** :
 - Branchement :
 - Petit terrain : coût réel
 - Grand terrain : coût réel
 - Consommation : coût réel et au prorata de la superficie du terrain après réception de la facture émise par le Syndicat d'Irrigation. La facturation sera effectuée au 1^{er} trimestre de l'année N+1. En cas de changement de domicile, la facturation sera effectuée au prorata de la durée de consommation en mois plein entre le 1^{er} avril et le 30 octobre.
- **Taxe de raccordement à l'eau potable** : coût réel
- **Occupation du domaine public**
 - Marché hebdomadaire (vendredi matin, place Auguste Canon) :
 - Abonné : 0,70 € m/l
 - Non abonné : 1,90 € m/l avec taxe minimale de 2,50 €
 - Terrasse de café et restaurant : 5,30 € m²
 - Commerçant non sédentaire :
 - 40 € pour 1 jour
 - 20 € pour une ½ journée
 - Camion de pizzas : 175 €/an

• **Eau** (Application au 1^{er} juin 2017) :

- Abonnement : 70 €/an
- Consommation humaine : 0,77 €/m³
- Consommation animale : 0,65 €/m³
- Taxes de l'Agence de l'Eau.

• **Assainissement** : Selon les tarifs communiqués par la Communauté d'Agglomération de Montélimar avec une TVA de 10 %.

• **Taxe de séjour** : Compétence transférée à la Communauté d'Agglomération de Montélimar.

DEVIS EAU

Michel Hugon, adjoint au Maire chargé de la Commission Communale de l'Eau, expose au conseil municipal la nécessité de sécuriser le captage de Baboui et propose à l'assemblée l'intervention d'une entreprise spécialisée (Arrosage-Pro, Saint-Gervais-sur-Roubion) pour un montant prévisionnel de 4 910 € hors taxes. Après concertation, le conseil municipal donne son accord à la réalisation de ces travaux.

PERSONNEL COMMUNAL

M. le Maire présente à l'assemblée la demande d'un agent communal concernant une réduction de son temps de travail hebdomadaire en raison de son état de santé. Avis favorable du conseil municipal pour fixer à 20 h hebdomadaires le poste de l'agent concerné, à partir du 3 janvier 2018.

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE « ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE » (ZAE) À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MONTÉLIMAR-AGGLOMÉRATION

Il est rappelé aux membres du conseil municipal que la compétence obligatoire de « création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique... » a été transférée à la communauté d'Agglomération Montélimar-Agglomération depuis le 1^{er} janvier 2017. Après exposé de M. le Maire, le conseil municipal donne son accord pour approuver les conditions financières et patrimoniales des biens nécessaires à l'exercice de la compétence « Zone d'activité économique » à la Communauté d'Agglomération Montélimar-Agglomération.

CONVENTION RANDONNÉE

Sur proposition de M. le Maire, le conseil municipal donne son accord pour la signature d'une convention avec l'Office de Tourisme de Montélimar-Agglomération afin d'ouvrir la forêt communale à la circulation des randonneurs pédestres, équestres et vététistes, sur les sentiers de randonnées élaborés par l'EPIC (L'Office de Tourisme de Montélimar-Agglomération).

AVENANT DE BAIL POUR LA GENDARMERIE

Avis favorable de l'assemblée concernant un avenant au bail de la gen-

darmerie dont le loyer annuel est de 58 290 €.

SUBVENTION COMMUNALE POUR UNE SORTIE SCOLAIRE DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE JEANNE D'ARC

Suite à la demande de subvention émanant de la Directrice de l'École Jeanne d'Arc, Mélanie Tortel, le conseil municipal donne son accord pour le financement partiel d'une sortie scolaire de deux classes du 5 au 9 février 2018. Un versement de 50 € par élève marsannais sera effectué. Il est précisé que le montant de cette subvention est identique à celui qui est alloué aux élèves du Groupe Scolaire Émile Loubet.

INDEMNITÉ DE BUDGET ALLOUÉE AUX COMPTABLES DU TRÉSOR

Accord de l'assemblée délibérante pour attribuer une indemnité de conseil (480 €) aux comptables de la Trésorerie de Montélimar.

SUBVENTION COMMUNALE POUR RAID HUMANITAIRE

Exposé est fait de la demande de subvention présentée par une association d'étudiants « RÉTRO-CYLINDRE 26 » pour un raid humanitaire au Maroc. Ce partenariat sera ainsi l'opportunité pour la commune de bénéficier d'un support de communication original sur une Renault 4L.

Avis favorable de l'assemblée pour l'attribution d'une subvention de 50 €.

ÉTAT CIVIL

pour la période du 21 avril 2017 au 15 février 2018

NAISSANCES

- Théa SIMPLET, née le 3 août 2017,
- Chloé BESSEAS, née le 11 octobre 2017,
- Théa OLIVIERI, née le 15 décembre 2017,
- Chloé ROLANDEZ, née le 27 décembre 2017,
- Marin LANGLOIS, né le 3 janvier 2018.

MARIAGES

- Jean-Pierre CANIFET et Florence COULY, le 27 mai 2017,
- Gilles GUERARD et Amandine LHERBIER, le 24 juin 2017,
- Franck LAGIER et Marianne SOUILJAERT, le 10 août 2017,
- Aurélien DURAND et Émeline LANDON, le 12 août 2017,
- Denis MADDIO et Marie COSTE, le 2 septembre 2017,

- Cédric DUFOUR et Sandra BEHARY LAUL SIRDER, le 2 septembre 2017,
- Mickaël ROUYER et Nathalie DRUESNE, le 23 septembre 2017,
- Olivier RISPAL et Mélanie HUGON, le 14 octobre 2017,
- Adrien MOREAUX et Coralie DEBOS, le 14 octobre 2017,
- Philippe LOPES DE SA et Colline CHAUMONT, le 21 octobre 2017,
- Gilles BUREL et Naïma BOUSSOUF, le 25 novembre 2017.

DÉCÈS

- Alain MOURET, le 3 octobre 2017,
- Odile FEILLIAS, le 15 novembre 2017,
- Louis GUERGUY, le 16 décembre 2017,
- Pierre COURTY, le 6 février 2018.

RES

EXTENSION DU PARC ÉOLIEN DE MARSANNE



La société RES, qui a développé, construit et exploite aujourd'hui le parc éolien de Marsanne, étudie l'avenir du parc et la faisabilité d'une extension dans la forêt communale.

Le conseil municipal de Marsanne a délibéré favorablement pour le lancement de cette analyse.

Première étape : les études environnementales et paysagères, qui vont commencer au printemps.

Durant cette phase d'études, un Comité de Pilotage sera constitué, rassemblant des représentants de la commune, de l'agglomération, des associations et d'autres parties prenantes. Un financement participatif sera également mis en place selon des modalités à définir.

Afin de présenter les premiers éléments du projet et recueillir les avis des riverains, très en amont de la définition finale du projet, la société RES et la mairie de Marsanne ont souhaité organiser une première permanence d'information.

Cette permanence aura lieu le mardi 13 mars de 16 h à 20 h en mairie de Marsanne. Des représentants de la société RES seront là pour répondre à toutes vos questions et prendre vos remarques. D'autres événements seront organisés tout au long du projet.

Pour toute question, contactez directement noe.froissart@res-group.com

CMJ

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Comme chaque année depuis 3 ans maintenant, la commune organise l'élection de son Conseil Municipal des Jeunes.

Quatre enfants de classe de CM par école se font élire par leurs camarades, après une campagne, aidés par leurs enseignants. Ils auront en charge de représenter les enfants lors des cérémonies officielles comme le 11 novembre dernier ; participeront à des manifestations organisées par l'Agglomération à destination des enfants du territoire ; auront une formation sur le rôle des élus et sur les compétences des différentes institutions ; visiteront différents bâtiments communaux comme la mairie.

Cette année scolaire, Lucie, Juliette, Chanel, Louana, Emma, Argentine, Gabriel et Tom assureront fièrement leur fonction d'élus, encadrés par Lydie Le Gall, adjointe, aidée par Jocelyne Le Bail et Anne Védrenne, conseillères.



Cérémonie du 11 novembre.

Dans le cadre des réunions de commission des CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) Lydie Le Gall, adjointe au maire chargée de la Commission Communale Jeunesse, avait réuni ce 17 janvier, ces jeunes élus pour leur faire connaître le fonctionnement des institutions françaises, en particulier le pouvoir exécutif.

Après cet exposé qui a retenu toute l'attention de l'auditoire, chacun a exprimé ses idées sur les dysfonctionnements et les améliorations à apporter au sein du village, ainsi que les souhaits de réalisation émis par leurs petits camarades dont ils sont les représentants.



Premier conseil des CMJ.



Photo de David Bourret, stagiaire infographie.

L'IMMEUBLE REY

« UN BEL INVESTISSEMENT »

C'est la principale réalisation de la première partie de ce mandat. Pour Thierry Lhuillier, maire, c'est surtout « un bel investissement qui est très profitable à la commune ».

L'immeuble Rey, situé au cœur de la commune près de la mairie, a été complètement rénové. Drôme Aménagement Habitat (DAH) a réalisé sept logements (trois T2 et quatre T3) qui ont été mis en location. Au rez-de-chaussée, une boucherie a ouvert le 1^{er} août dernier. « Ce commerce fonctionne très bien », se félicite le premier magistrat. Un espace a aussi été aménagé pour accueillir l'Office de tourisme, actuellement situé dans la mairie.

Robin Charbonnier, DL 25/01/2018



ÉCHO DU COMMERCE

NOUVEAU : BOUCHERIE-CHARCUTERIE TOMAS

Bonjour à tous nous sommes Loïc et Anaïs Tomas. Nous venons de nous installer sur Marsanne. Il manquait depuis longtemps une Boucherie dans le village. Nous voilà enfin !! L'ouverture a eu lieu le mardi 1^{er} août. Nous sommes ouvert du mardi au samedi de 7 h à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h 30 et le dimanche de 7 h à 13 h. Voici quelques photos de nos préparations maisons.

À très vite dans votre nouveau commerce.

3 avenue René Chartron
E-mail : boucherietomas@gmail.com
Téléphone : 04 75 51 27 52



**NOUVEAU
CHEZ VIVAL**
POISSON FRAIS
TOUS LES VENDREDIS



GARDER LA MAÎTRISE DE L'EAU, « TRÉSOR » DE LA COMMUNE :

LA BATAILLE À VENIR

Selon la loi NoTRe (réforme territoriale, la compétence eau et assainissement doit obligatoirement être transférée à l'intercommunalité d'ici 2020. Or, pour le maire, c'est hors de question « Nous avons la chance d'avoir de l'eau de la montagne avec trois captages importants. »

Thierry Lhuillier souhaite ainsi garder la gestion de cette ressource précieuse avec la régie municipale. « C'est un trésor pour la commune. »

D'une part, le prix est « très faible » (77 centimes par m³ hors taxes). D'autre part, les excédents financiers de l'eau permettent « d'équilibrer » le budget général.

La commune entretient alors bien ce « trésor ». Des travaux viennent d'être réalisés sur l'une des sources et il y aura bientôt une « autorégulation » pour que l'eau soit bien conforme (actuellement, le dosage des produits est « manuel »).

Dans ce contexte, Thierry Lhuillier, par ailleurs suppléant de la députée Alice

Thourot (LREM), espère que la proposition de loi, dont l'examen doit débiter ce mercredi 31 janvier 2018, aboutira bien : assouplissant la loi NoTRe, le texte prévoit qu'au sein de l'interco, le transfert de la compétence eau et assainissement peut être refusé si un certain nombre de communes s'y opposent. Ensuite, si la loi était votée, le maire de Marsanne aurait à convaincre ses collègues de l'Agglo pour mettre un veto à ce transfert.

Robin Charbonnier, DL 25/01/2018

CIVISME

PETITS RAPPELS IMPORTANTS PERMETTANT DE BIEN VIVRE ENSEMBLE

Suite à plusieurs remarques, formulées par des habitants de Marsanne, il est apparu nécessaire, de rappeler quelques règles de loi ou simplement de civisme.

– Un arrêté préfectoral du 2 Juillet 2015, rappelle les règles devant s'appliquer en matière de **bruit**, et notamment d'utilisation d'engins à moteur : « ceux-ci sont interdits en semaine entre 12 h et 14 h 30, après 19 h 30 et les dimanches et les jours fériés ».

– Le code civil fait obligation aux propriétaires de terrains, de **tailler régu-**

lièrement leur haies, afin qu'elles ne dépassent pas sur le domaine public (routes, trottoirs, allées).

– L'attention des **propriétaires de chiens** est attirée sur les nuisances sonores, lorsque ceux-ci aboient longuement (souvent lorsque leurs maîtres sont absents) et également sur la dangerosité des animaux errants dans le village (plusieurs accidents ont été évités de justesse) ; il y va de la responsabilité civile des propriétaires.

Les déjections canines sur les allées et les trottoirs, créent des nuisances aux habitants et ternissent l'image de notre commune.

– Et enfin, en matière de **sécurité routière**, des mesures de vitesse, ont mis en évidence, de nombreux excès ; il est demandé, en particulier de respecter les zones 30. Il est également rappelé, l'importance et la nécessité, de respecter le code de la route, ne pas stationner sur les passages piétons, dans les virages, sur les places réservées aux personnes à mobilité réduite.

Il est de la responsabilité individuelle de chacun de faire en sorte, que notre commune, reste un lieu où il fait bon vivre, et qui est reconnu par tous (touristes et habitants), comme un lieu accueillant.

J. Le Bail



Thierry BAUBET
Géomètre Expert - Urbaniste

Rue de DION-BOUTON
Parc d'activités de Fortuneau
26200 MONTÉLIMAR

Tél : 04 75 01 39 71 - Fax : 04 75 53 72 63
E-mail : tbaubet.geometre-montelimar@orange.fr



Harmonia Pizza
Marsanne

PIZZAS SUR PLACE ET À EMPORTER

04 27 58 92 92 5, rue Comte de Poitiers
06 29 33 07 97 26740 Marsanne

Harmonia Pizza 

LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

DÉMARRE SUR LA COMMUNE

Le Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN) est l'établissement public en charge de l'aménagement numérique de l'Ardèche et de la Drôme. Il porte un ambitieux projet de déploiement d'un réseau de fibre optique à la maison (Fiber to the Home - FTTH) sur l'ensemble du territoire. Depuis 2017, 43 000 « prises » FTTH (1 prise = 1 foyer) ont été la cible des premières études lancées en différents points de Drôme et d'Ardèche. L'objectif est de pouvoir réaliser 310 000 prises en 8 ans.

Plusieurs communes péri-urbaines et rurales sur le territoire de Montélimar Agglo, non concernées par les investissements en propre des opérateurs privés, font partie de ces priorités de déploiements : il s'agit d'une poche allant de Sauzet à Manas, en passant par Marsanne.

Ce grand chantier du déploiement de la fibre à la maison prévoit une première phase d'études d'au moins 9 mois (sur le terrain puis en bureau d'étude). Elle vient de démarrer en janvier 2018 sur notre commune. 6 à 9 mois de travaux seront ensuite nécessaires pour déployer la fibre optique (en aérien ou souterrain). Puis il faudra encore quelques semaines de patience pour pouvoir accéder aux offres des opérateurs qui seront présents sur le réseau. L'ensemble de ce chantier se déroulera donc essentiellement sur l'année 2018, pour une mise en service commerciale prévisionnelle d'ici fin 2019.

La fibre optique à la maison permettra d'accéder à des débits de l'ordre du Gigabit (1 Gbit/s = 1 000 Mbit/s), capables de répondre durablement à l'évolution des usages numériques. Les collectivités locales se sont fortement mobilisées pour permettre l'arrivée du FTTH sur la commune, qui n'aurait pas été rendue possible par la seule initiative des opérateurs privés. La Région Auvergne Rhône-Alpes, les Départements de l'Ardèche et de la Drôme, la Communauté d'agglomération Montélimar Agglo se sont ainsi réunis au sein du Syndicat mixte ADN, avec le soutien financier de l'État au travers du Plan France Très Haut Débit, pour mener ensemble ce grand projet d'infrastructures, d'une ampleur comparable au déploiement des réseaux électrique et téléphonique au siècle dernier.

Que va vous apporter la fibre optique à la maison ?

- > des débits symétriques, en émission et en réception ;
- > des débits similaires quelle que soit votre localisation (pas d'affaiblissement lié à la distance) ;
- > une vitesse de connexion à Internet de 100 à 1 000 fois plus rapide qu'une connexion ADSL, permettant par exemple de regarder ou télécharger des vidéos et d'accéder à tous types d'applications sans aucune contrainte ;
- > la possibilité de connexions simultanées (plusieurs utilisateurs et plusieurs supports sur la même box fibre) sans avoir à se soucier des débits disponibles ;
- > la possibilité de profiter de l'enrichissement permanent des contenus et des applications numériques et d'accéder aux usages de demain : maison connectée, domotique...

Pour en savoir plus



ADN La fibre pour tous

LA FIBRE OPTIQUE SE RAPPROCHE !

Pour préparer le déploiement du réseau public de fibre ADN sur votre commune, les entreprises missionnées par ADN : **SERAIN VILLOUARD - GUMMIEREC - SERAULLET SA** relèvent actuellement les adresses de tous les logements et font du repérage sur les réseaux électriques et téléphoniques existants.

Prochaine étape : démarrage des travaux !

FRANCE
www.ardchedrome numerique.fr
ardchedrome numerique

UN PROJET PORTÉ PAR VOS COLLECTIVITÉS

montélimar Agglomération

ardèche

La Région Auvergne Rhône-Alpes

AVEC LE SOUTIEN DE

Plan France Très Haut Débit

CENTRE DE SECOURS

ÇA BOUGE CHEZ LES POMPIERS !

L'année 2017 avait commencé avec un mannequin Challenge diffusé sur les réseaux sociaux, et les médias, jusque sur les chaînes nationales comme France 3 et M6.

L'équipe de la caserne a tiré la sonnette d'alarme : Oui, nous manquons cruellement de personnel ! Cette campagne a permis de recruter deux sapeurs pompiers, qui sont deux commerçants de Marsanne : Fabrice et Damien.

L'année 2017 a été marquée par les 10 ans de la caserne et l'arrivée d'un nouveau véhicule et d'un nouvel adjoint au chef de centre, l'Adjudant Chef Stéphane Santana.



Le 3 décembre dernier la population a été invitée pour la cérémonie de la Sainte Barbe où de nombreuses médailles et galons ont été remis. Suite à une réforme du volontariat, les médailles pour 10 ans de service ont été remises à : Burel Gilles, Chave Cyril, Hugon Émilien, Hugon Vinciane, Lepinoy Bruno et Santana Stéphane.



2018 sera encore une année de recrutement, de communication.

Nous manquons encore cruellement d'effectif. Si vous avez 18 ans, que vous êtes sportif et altruiste : alors venez à notre rencontre, le vendredi à 20 h ou au 06 80 14 29 93 ; notre équipe vous attend.

Sapeur
Pompier :
Pourquoi
pas
vous ?



CCAS

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

Le 7 Septembre 2017 a eu lieu la première séance des ateliers de prévention de l'association SIEL BLEU, créée par les caisses de retraites et de complémentaires, en corrélation avec le CCAS de Marsanne.

Une vingtaine de personnes étaient présentes. Les séances sont au nombre de douze, à raison d'une heure par semaine. Ce groupe associatif propose des programmes utilisant l'activité physique adaptée (APA), comme outil de prévention et de bien-être après la retraite.

Le mardi 3 octobre 2017, a eu lieu la fête de la semaine bleue à L'Espace des Buis. Cette fête a été offerte par le CCAS de Marsanne.



Monsieur Cordeil, accordéoniste, nous a enchantés avec sa « boîte à Frisson » qui a fait chanter et danser nos aînés.

Cet après-midi de détente était accompagné d'un goûter.

À l'année prochaine pour un nouvel après-midi récréatif, de partage et d'émotions.



L'après-midi du mercredi 13 décembre 2017, la fête de Noël, offerte par le CCAS et la municipalité, a permis de réunir les résidents de la Maison de Retraite « Les Coteaux » et leurs familles, autour du concert de M. Cordeil accordéoniste et sa « Boîte à Frissons ».

Après un mot d'accueil de M. le Maire et de M^{me} Le Bail Présidente du CCAS, certains ont chanté et dansé sur les airs de leur jeunesse dans une humeur joyeuse.

Cet après-midi s'est clôturé par un délicieux goûter, fourni par la maison Clapot et par le personnel des Coteaux.

J. Le Bail, Présidente



PETIT RAPPEL

Les personnes habitant Marsanne qui auront 70 ans au cours de l'année 2018, sont priées de se faire connaître en Mairie avant fin juin, afin de bénéficier d'un colis de Noël de fin d'année.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE « LIRE À MARSANNE »

Après neuf années passées au service de la Bibliothèque, le temps est venu pour Marie-France Brun de se libérer de ses obligations professionnelles.



« La Terre est ma couleur », « Du monde des Inuits à l'hommage d'Afrique » à « Jean de la Fontaine » en passant par d'émouvants moments autour de la Grande Guerre, ou alors en découvrant la peinture et les grands maîtres ou les maisons du monde, chacun a pu apprécier ses différentes expositions.

« Cherchez la petite bête » a connu un vrai succès et particulièrement enthousiasmé les élèves des écoles qui ont pu se livrer à une activité de découverte des insectes et autres bestioles qui nous entourent. Grâce au quizz qui accompagnait cette exposition, petits et grands se sont beaucoup amusés à trouver les réponses.

Les bénévoles et les lecteurs remercient Marie-France pour sa présence et son implication.

« Marie-France, nous te souhaitons de profiter pleinement de ta retraite et de pouvoir t'adonner à tes loisirs et passions : l'écriture, la poésie, le jardinage... et bien d'autres encore ! »

Bienvenue à Caroline Coste, nouvelle bibliothécaire.

Des animations se dérouleront tout au long de l'année

Pour les enfants

Lectures sur des thématiques diverses et lectures de contes pendant les petites vacances scolaires.

Lecture animée par Caroline et Axel Van Exter le samedi 23 décembre 2017 à 10 h 30 : Scrooge de Dickens

Pour les adultes

– Café/thé du vendredi matin,

– Tous les premiers vendredis du mois, présentation et mise en place des nouveautés



Et des dates à retenir :

- Du 15 novembre 2017 au 15 janvier 2018 : **Expo photos « Esprit d'Hiver »** proposée par Jean-Raymond Delahaye ; le vernissage a eu lieu le samedi 9 décembre à 18 h 00 suivi d'un concert du groupe No Folk à partir de 20 h 00.
- Dimanche 10 décembre, l'expo était ouverte au public de 10 h à 11 h et de 14 à 15 h – Lecture par Caroline et Axel Van Exter : Scrooge de Dickens.
- Samedi 6 janvier : **Galette des rois** pendant la permanence ; les fêtes étaient réalisées par la Poterie du Point du Jour.
- 15 Février 2018 : **Inauguration de la salle d'exposition de la Bibliothèque** avec une animation présentée par Caroline et Axel Van Exter.
- Février et mars 2018 : **Expo photos du Vieux Village** racontée aux enfants. Ce travail sera fait en collaboration avec l'Association des Amis du Vieux Marsanne.
- **Alice Diop** sera à Montélimar début mars 2018. À cette occasion une projection de son film documentaire « **Vers la tendresse** », meilleur court métrage aux Césars 2017, suivie d'un débat philo sera organisée à Marsanne.
- 17 mars 2018 : Dans le cadre du programme « Itinérances » avec la Médiathèque de Montélimar, une **balade**

en forêt de Marsanne sera organisée et guidée par un agent de l'ONF suivie d'une rencontre à la bibliothèque.

- 28 avril 2018 : **Rencontre avec une viticultrice**, Aurélie qui se lance dans une production de vin naturel, explication œnologique...
- Avril, mai et juin 2018 : **Salon numérique** organisé par la Médiathèque de Valence : Une application pour faire vivre et animer des lectures avec tablettes, liseuses et i.pad.
- Juillet et août 2018 : Toujours dans le cadre du numérique, **animation en mode Cluedo autour d'une BD/polar** : Qui a refroidi Lemaure ?
- Le 15 août 2018 : **Brocante de livres et animation autour d'un mot croisé géant.**

Bernadette Porte

Nouveaux horaires d'ouverture
Mardi - Mercredi : de 14 h à 16 h
Jeudi : de 16 h à 19 h
Vendredi - Samedi : de 9 h à 12 h

1 Place Auguste Canon
26740 Marsanne
Tél. : 04 75 90 37 76
Courriel : llmlire@gmail.com

COMMUNICATION DE MONTÉLIMAR- AGGLOMÉRATION TOURISME

Le Bureau d'Information Touristique de Montélimar-Agglomération situé à Marsanne vous accueille toute l'année, vous y trouverez tous les conseils et la documentation utiles à la réussite de votre séjour ou de votre journée sur notre beau territoire de Montélimar-Agglomération.

Nous vous proposons :

- des visites commentées du vieux village et du parc éolien,

- à la vente : parcours de randonnées pédestres ou cyclistes, affiches, cartes postales, fiches patrimoines, ...
- location de vélos à assistance électrique et VTT à la 1/2 journée ou plus (casques, gilets, antivols, outils, circuits inclus),
- billetterie et réservation pour de nombreux spectacles.

Nos conseillers en séjours se font un plaisir de vous renseigner en fonction des horaires d'ouverture du bureau :

- Fermé de novembre à mars.
- Ouvert du 29 mars au 30 juin et du 1^{er} septembre au 31 octobre du

jeudi au dimanche de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30. Fermé les lundis et mardis durant cette période.

- Juillet/août du lundi au dimanche de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30, tous les jours.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, infomarsanne@montelimar-tourisme.com

Bureau d'Information Touristique de Marsanne - montelimar-tourisme.com
Tél. : 04 75 90 31 59 - Fax : 04 75 52 33 69

ÉCOLE

ÉCOLE ÉMILE LOUBET

DE BELLES RÉALISATIONS ET DE NOUVEAUX PROJETS

Cette année toute l'école Émile Loubet travaille de manière plus approfondie les sciences. Nous mettons en place un potager dans l'école. Nous travaillons sur le thème de l'alimentation « du champ à l'assiette », sur le cycle et la gestion de l'eau et sur la mise en place d'un compost.

Les classes découvrent la forêt de Marsanne, ainsi que différents élevages au fil des saisons.

Les GS/CP partiront début juin pour une classe découverte à Saint-Julien-en-Vercors avec la découverte de la forêt, la visite chez un producteur de fromage et chez un apiculteur. Centre de la Matrassière dans le Vercors.

Tous les enfants participeront à une sortie scolaire autour des sciences en fin d'année avec une visite de la grotte de Choranche, et du musée de l'eau.

Côté Culture avec un grand C, nous poursuivons notre parcours art pour toutes les classes.

La classe des CM a pu vivre une riche expérience cinématographique avec

Centre
de la
Matrassière
dans le
Vercors.



M. Alain Choquart en réalisant un film sur la prévention dans les bus pour Montélibus. Ainsi, ils ont pu devenir à tour de rôle, réalisateurs, caméramen, preneurs de son, scripts, acteurs...

Et du côté festivités nous pouvons vous annoncer :

- Le loto qui aura lieu le samedi 10 mars,
- Un carnaval haut en couleur le vendredi 6 avril,



Étude d'un petit coin de forêt au fil des saisons par la classe de maternelle.



Journée de préparation en classe.

- Et la fête de l'école le vendredi 22 juin.

Enfin, terminons sur un SCOOP !!, le retour aux 4 jours pour notre école, avec toujours des institutrices passionnées à la rentrée 2018 !

L'équipe de l'école Émile Loubet



Tournage dans le bus.

RUGBY CLUB DU CANTON DE MARSANNE

OBJECTIFS TENUS ET NOUVELLES AMBITIONS



Équipe U12.



Équipe U10.



Réserve seniors.

Lors de l'assemblée générale de juin dernier, le président Stéphane Jacquier avait souligné les objectifs sportifs de l'année 2016-2017 : la montée des équipes seniors en 1^{re} série/Promotion d'honneur, la victoire en championnat Drôme-Ardèche pour les seniors A, la qualification en finale pour les réserves. Le remarquable parcours des juniors de l'Ovaldrôme, a été tenu.

Le renforcement de l'équipe d'éducateurs où de nouvelles personnes arrivent, la poursuite du travail à l'école de rugby où le RCCM aura des licenciés dans toutes les catégories, la reconduction de l'entente avec Oval'Drôme pour les équipes des moins de quatorze ans aux juniors, et l'inscription de deux équipes seniors avec un effectif étoffé permettent d'envisager la nouvelle saison sportive avec optimisme. Avec plus de 150 licenciés et un début de saison encourageant les voyants sont au vert.

Équipe U14.



En ce qui concerne les installations, la récente réunion avec l'équipe municipale a montré la volonté commune de doter le club d'installations plus conformes à un bon déroulement des rencontres. Le retard constaté devrait être rapidement solutionné, notamment en ce qui concerne l'éclairage et la pose de filets de protection.

Pour l'école de rugby ce sont plus de 50 jeunes qui ont retrouvé leurs éducateurs pour entamer la nouvelle saison. D'abord les plus jeunes (moins de 6 ans) vont découvrir avec Fred Durand et Sandra Drouard, les premiers gestes du rugby sous forme de jeux où le plaisir reste la valeur essentielle. Ensuite les **moins de 8 ans** encadrés par Alain Rippert et Sylvain Zanon qui vont approfondir et commencer leurs premiers tournois. Puis viennent les **moins de 10 ans** entraînés par « Paulo » Lopez, Patrick Arnaud et Philippe Mandier et les **moins de 12 ans** entraînés par Philippe Platania et Thierry Mallet. Pour eux les règles changent et les tournois vont ressembler de plus en plus au Top

14... Les entraînements auront lieu au stade Élie Cester de Marsanne le mardi soir de 18 h 15 à 19 h 30. Un 2^e entraînement est prévu le vendredi soir pour les U10 et le samedi pour les U12. Les premiers tournois commenceront fin septembre. Si vous souhaitez inscrire votre enfant prenez contact avec J.-Pierre Barthélémy au 06 82 24 38 09.

À partir des catégories moins de 14, de 16 et de 18, nos jeunes sont en entente avec les clubs de Grâne, Crest et Die pour former l'Oval'Drôme et l'organisation est différente. En moins de 14, ils sont entraînés par Jean Lopez, en moins de 16 par Bruno Duc. Cette année les moins de 18 sont associés avec Montélimar et Le Teil, ils sont encadrés par Denis Gachet. L'entente Oval'Drôme est gérée pour le RCCM par Thierry Fourel et Damien Hammarlebiold.

Nos **deux équipes seniors** entraînés par Serge Duc, Christophe Biau, Cyril Plantier, Alain Pradon s'entraînent le mardi et le vendredi au stade de Marsanne. Elles ont déjà réalisé un bon

Équipe U8.



AMIS CYCLOS MARSANNAIS

UN CLUB QUI ROULE !

Le 24 novembre 2017 avait lieu l'assemblée générale du club. Un moment fort dans la vie d'un club car il permet de faire le point sur l'année écoulée, de lancer les idées et projets pour l'année à venir et d'élire ses représentants.

- Jacques Dufrane, président, a retracé la chronologie des moments forts de l'année :
- 3 sorties hebdomadaires en guise d'entraînement avec des groupes étoffés et mixtes,
 - Des sorties officielles dans différentes randonnées cyclotouristes organisées par les clubs voisins, où des sorties vélo de route mais aussi VTT et marche sont prévues.
 - Un séjour d'une semaine dans le Jura à Bois d'Armont.
 - Présence et participation au Téléthon à Livron, aux virades de l'espoir à Dieulefit.
 - Participation pour assurer la sécurité lors des Boucles de la Drôme, la Corima, le tour cycliste féminin international d'Ardèche.
 - Des moments conviviaux avec la rencontre des clubs drômois, la rando des familles en VTT organisée par l'Agglo de Montélimar à Marsanne, les gorges de la Nesque, le mont Ventoux, Montbrison-sur-Lez.
 - La randonnée du Muguet organisée par le club qui attire chaque année bon nombre de cyclistes et marcheurs, perturbée en 2017 par la Pyrale du buis.

Jacques Dufrane, après quelques années à la présidence du club, a laissé sa place de président à Sylvie Claron pour convenance personnelle.

Pour cette nouvelle année, les sorties clubs ont repris les mercredis, vendredis et dimanche, les randonnées ne vont pas tarder. Les participations au titre de la sécurité nous sont demandées (Boucle de la Drôme et Corima). La remise officielle des licences a eu lieu vendredi 26 janvier autour de la galette. Un séjour vélo d'une semaine est prévu en Auvergne en juin. Le 8 mai, la ronde du muguet aura lieu avec des circuits route, VTT et marche... pourquoi ne pas vous inscrire ?

Que vous soyez femme ou homme, que vous vouliez faire du vélo, voici 4 bonnes raisons pour s'inscrire au Club des Amis Cyclos Marsannais

- ÉVITER l'ISOLEMENT en partageant sa passion avec d'autres cyclos, femmes ou hommes, en effectuant des sorties cyclistes sans esprit de compétition dans l'ambiance conviviale et solidaire d'un groupe.
- BÉNÉFICIER des CONSEILS d'un club pour pratiquer avec plaisir et progresser sur des parcours adaptés au niveau de chacun.
- ENTRETENIR sa MOTIVATION avec des objectifs réalistes à atteindre, tout en gardant sa liberté de pratique.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas contactez-nous !
Jean-Jacques Le Gall 06 16 11 38 71 - Sylvie Claron 06 43 41 59 65
Facebook : Amis Cyclos Marsannais



Seniors A.

début de saison puisqu'elles se retrouvent en tête de leur poule. Notre section « Touch rugby » encadrée par Patrick Giroudon et Bruno Iros permet aux amateurs d'un rugby loisirs de venir le jeudi soir pratiquer dans une atmosphère conviviale sur le stade Élie Cester et prévoit de participer à plusieurs tournois. Pour plus de renseignements contacter la responsable Patricia Lopez.

Nous vous invitons à consulter régulièrement le site du club (tapez rccmarsanne) pour suivre leurs exploits.

Pour aider au financement et entretenir l'atmosphère de convivialité qui reste une des caractéristiques du RCCM les dirigeants ont organisé plusieurs manifestations (vente d'huîtres à Saint-Marcel-les-Sauzet, vente d'huîtres de Noël à La Laupie, repas choucroute à la salle des fêtes de Marsanne, loto du RCCM à la salle des fêtes de Marsanne). Ces manifestations reçoivent un très bon accueil et nous remercions encore tous les participants.

Contacts utiles :

- Président : Stéphane Jacquier
pstephanejacquier@free.fr
04 75 53 23 05 / 06 99 81 09 14
- École de rugby :
Jean-Pierre Barthélémy
jeanpierrebarthelemy@wanadoo.fr
06 82 24 38 09
- Entente Oval'Drôme : Thierry Fourel
fourelthierry@yahoo.fr
06 03 48 74 89
- Touch' rugby : Patricia Lopez
jeanpatou.lopez@orange.fr
06 23 44 08 31

COMITÉ DES FÊTES

APPEL À TOUTES LES BONNES VOLONTÉS

Le comité des fêtes de Marsanne comprend 35 bénévoles sous la houlette de Corine Pradon la Présidente, et de Jeanine Roche la trésorière.

Il anime le village avec trois grands rendez-vous : 1^{er} mai, 15 août (avec sa grande brocante) et les marchés de Noël avec son inimitable descente du Père Noël depuis le château.

Ces quelques clichés joints nous montrent l'attraction qu'a la population pour nos festivités. Hélas les années passant, nos sympathiques bénévoles ne rajeunissent pas et plusieurs ont été contraints de démissionner ; nous profitons de la présente revue pour lancer un appel à toutes les bonnes volontés pour nous rejoindre et remercier vivement pour le travail effectué ceux qui partent.



1^{er} mai



Pour tous renseignements
appelez le 06 72 64 23 49

15 août.



15 août.



LES MAGICIENS

DE LA VALDAINE

L'association Les Magiciens de la Valdaine basée à Marsanne est une association de magiciens professionnels spécialisés dans le spectacle, la Magie, pour anniversaire, mariage, collectivités, hôpitaux, maison de retraite, arbre de Noël, kermesse, club de troisième âge, comité d'entreprise et toutes collectivités.

Magie de rue, cracheur de feu et autre sur demande.

L'association met un point d'honneur à animer vos événements tout en faisant partager la passion de la magie avec également ses grandes illusions.

Notre groupe de magiciens professionnels se déplace sur toute la France et à l'étranger sur demande.



Majos est le Fondateur du cercle Magique d'Avignon 84000 et de L'école de magie depuis 1985.

Il est aussi le fondateur de l'association des magiciens de la Valdaine et de l'école de magie à Marsanne 26740

Membre Professionnel Afap.ordre des illusionnistes de France N°Perpétuel 2418.

Voir site www.magiciens-valdaine.com
Tél. : 06 77 74 77 96.



E IL PIANO VA

Cette année E il piano a réalisé ses actions à un niveau national ; en effet, une tournée proposée par Emmaus France a fait voyager Sylvie Sagot-Duvauroux et le piano migrateur de l'Alsace au Finistère pour finir à Montpellier. Les concerts destinés aux compagnons des communautés ont occasionné de riches rencontres et de nouveaux projets en lien avec Emmaus.

Le piano est également retourné au centre pénitentiaire de Valence pour une semaine d'atelier avec les détenus. Un projet d'ateliers « Une autre histoire de la musique » a pu se réaliser cet été pendant trois semaines avec le soutien de la ville de Montélimar dans les quartiers Nocaze, Pracomtal et centre ville. La participation assidue des personnes qui s'y sont consacrées a permis une belle restitution sous forme de concert/exposition à la médiathèque de Montélimar fin Août.

*L'installation du piano
par les Compagnons
d'Emmaus.*



Une conférence autour du travail des artistes auprès des personnes en situation difficile a été donnée par Sylvie Sagot-Duvauroux à Crest dans le cadre de l'Université Populaire du Val de Drôme. Les mois de septembre et octobre ont été l'occasion de redonner notre spectacle Opéra Caméra et du Requiem de Fauré « à trois ».

En novembre le piano et sa pianiste seront à l'Ephad de Crest pour amener musique, émotion et douceur aux personnes âgées.

E il piano va reste fidèle à ses objectifs d'amener la musique là où elle ouvre les portes des cœurs, et espère pouvoir continuer sa route le plus longtemps possible.

À MOTS PERCHÉS

Notre association « À mots perchés » existe maintenant depuis 14 ans.

Elle a pour but d'aider les enfants scolarisés sur Marsanne (du CP au CM2), à faire leurs devoirs du soir ou à faire du soutien scolaire.

Les adultes encadrants sont au nombre de 9.

Nous nous réunissons tous les mardis et vendredis de 17 h à 18 h dans la salle des Jonquilles.



ZAMM

RÉTROSPECTIVE ET PROGRAMME À VENIR

Concert Sinsémilia et Lutin bleu - 13 mai 2017

Chaque année en mai ou juin, ZAMM propose un concert exceptionnel avec une tête d'affiche incontournable. Après Grupo Compay Secundo et Papet J, le 13 mai 2017, ZAMM accueillait les incontournables Sinsémilia accompagnés des non moins redoutables Lutin Bleu. Une soirée placée sous le signe du Rock'n Roll rigolard, du reggae à la française et de la bonne humeur. La salle était comble avec près de 850 personnes présentes et de nombreux partenaires. Encore une soirée marsannaise dont ZAMM a le secret et qui restera dans les mémoires.

En 2018, ZAMM accueillera, le 2 juin, un groupe mythique et rare : Pigalle, avec à sa tête un certain François Hadji Lazaro, figure emblématique de la scène rock alternative (Les Garçons bouchers, Boucherie Production, Los Carayos avec Manu Chao, etc.) et du cinéma français (20 films). Nous accueillerons également Erwan Pinard (Prix des professionnels Festival Jacques Brel 2017 / Sélection Coup de Cœur francophone 2017 Montréal (QC) / Coup de Cœur Chanson 2017 de l'Académie Charles Cros) ainsi que Hillockers, un jeune groupe de Folk Rock à découvrir. Immanquable.

Ze Festival 7
Septembre 2017

En septembre revient le temps du Ze Festival, temps fort de l'association ZAMM et de la vie culturelle marsannaise et de la Valdaine. En 3 jours, l'association fait le tour des esthétiques musicales actuelles avec en ligne de fond, une volonté d'insuffler un esprit festif dans une ambiance simple et détendue. Une programmation très éclectique se décline autour de deux soirées concerts distinctes, avec un vendredi destiné aux ados et jeunes publics avec Hip Hop, reggae, électro... et un samedi plus « tout public » rock, world, chanson... Le jeudi, l'après-midi accueille un spectacle jeune public

Les Embrazzées - 3 et 18



Fête de la Musique - 24 juin 2017

Cette année encore la fête de la musique de Marsanne a accueilli un public nombreux. Entre 2500 et 3000 personnes se sont déplacées pour participer à cette longue soirée musicale qui

a accueilli pas moins de 14 groupes. La fin de soirée a été quelque peu gâchée par l'orage, les 2 derniers groupes n'ont pas pu se produire. L'opération sera renouvelée le 23 juin 2018.



ZAMM a lancé le festival les Embrazzées au Palais des Congrès de Montélimar, en novembre 2017, avec une affiche à faire pâlir les plus grandes scènes et festivals.

Jugez plutôt : Bigflo et Oli, Arno, Touré Kunda, Les Hurlements d'Leo, LMK, Le 3^e Œil, King Tao Orchestra, Swift Guad et Mani Deiz, DJ Olam.

Malheureusement, l'événement brillant sur le papier n'a pas réussi à trouver son public engendrant un important déficit pour l'asso ZAMM

L'événement ne sera pas renouvelé !



offert aux scolaires de Marsanne par ZAMM et la société RES, le jeudi soir étant orienté vers une soirée jeu musical.

Ze Festival, c'est avant tout un projet de développement durable et local, proposé par des habitants d'ici, Marsannais ou proches pour la plupart, de tous âges et de tous horizons, rassemblés par leur passion pour la musique, la scène, les artistes et la volonté de créer du « Vivre ensemble » autour d'un projet commun. ZAMM s'engage également auprès d'entreprises, commerçants et fournisseurs locaux géné-

rant à son échelle une certaine dynamique économique : quasiment toutes les fournitures sont achetées dans les environs, les prestataires sont choisis au plus proche et une partie de la programmation est réservée aux artistes locaux. Pendant 10 jours, près de 100 bénévoles et 80 artistes et techniciens sont mobilisés, de nombreuses entreprises, artisans, commerçants du secteur apportent leur soutien et tous les médias locaux et régionaux sont sollicités, radio, presse, télé, réseaux sociaux, sites, apportant un coup de projecteur important sur la ville en favorisant le tourisme et l'activité locale ; la réputa-

tion de qualité artistique, d'accueil et de savoir-faire du Ze Festival dépasse maintenant même les horizons de la région. ZAMM tient à remercier tous les participants, fournisseurs, partenaires et mécènes sans qui rien ne serait possible. L'ambiance, l'accueil toujours chaleureux, la qualité des artistiques et des produits consommables proposés, bios et locaux pour la plupart, le site, tout concoure à faire du Ze Festival, une pépite culturelle à préserver. Cette 7^e édition du Ze Festival a connu un succès conforme aux attentes de l'association, avec une fréquentation très légèrement en baisse par rapport à 2016.

www.zefestival.net

novembre 2018 - Palais des Congrès de Montélimar



ITE&M - 13 janvier 2018

Le 13 janvier 2018 l'association ITE&M de Marsanne a offert, en soutien, une journée d'improvisation à l'association ZAMM. Stages d'initiation au théâtre d'improvisation, spectacle de catch d'impro, after musical. Tout était réuni pour une belle journée.

Et ce fut le cas : le public est venu nombreux avec près de 150 personnes et la rigolade était de mise.

ZAMM remercie ITE&M une fois de plus pour son aide inestimable.



Voici notre programme pour 2018 (sous réserve de modifications)

- **Samedi 17 mars 2018** : LES GIBOULÉES DE MARSANNE avec L'ENTOURLOOP + PITT POULE + KOGNITIF (remplace Ze Saint Patrick's Night of Ze Printemps).
- **Samedi 5 mai 2018** : JAZZ IN MARSANNE (en cours de programmation au moment où nous écrivons ces lignes) / Espace des Buis de Marsanne / Nouveauté 2018.
- **Samedi 19 mai 2018** : ZAMM DUB CLUB (en cours de programmation au moment où nous écrivons ces lignes) / La Féria de Saint-Marcel-les-Sauzet / Nouveauté 2018.
- **Samedi 2 juin 2018** : Soirée 3 concerts avec PIGALLE + ERWAN PINARD + HILLOCKERS.
- **Samedi 23 juin 2018** : Fête de la musique de Marsanne / 2 scènes / 12 groupes environ (en cours de programmation au moment où nous écrivons ces lignes).
- **Du jeudi 13 au samedi 15 septembre** Ze Festival 8.



INFOS PRATIQUES

Ouverture 20 h 00 - Espace des Buis, Route de Cléon 26740 Marsanne

14 € * / 17 € * Réduit adhérents, étudiants, lycéens, chômeurs, ...

Moins de 12 ans = Prix libre - Billetterie sur place
(Ces 3 groupes là, à ce prix là, c'est vraiment pas cher !)

Réservations & informations : 06 08 46 73 66

Buvette / Petite resto

PLUS D'INFOS, ÉCOUTES, VIDÉOS ET DIFFUSION WWW.ZEFESTIVAL.NET



Toujours là pour moi.



Groupama Cléon
vous propose une
étude comparative*

de votre **complémentaire santé**



MUTUELLE SANTÉ
ASSURANCE AUTO
ASSURANCE HABITATION
PLACEMENTS - BANQUE

11 place du Commerce - 26450 Cléon d'Andran
Agence **04 75 90 47 43**
Mobile **07 83 70 82 60**

Permanences :
du lundi au vendredi
8 h 30 à 12 h et 14 h à 18 h

* Voir conditions à l'agence.

COMITÉ DE JUMELAGE

MARSANNE-OBERAULA

Ce sont nos réunions autour de la Stammtisch qui ont fait le lien entre 2016 et 2017.

Nos activités 2017 ont commencé avec notre assemblée générale du 10 février et la soirée dansante du 4 mars avec la traditionnelle choucroute. Le 24 mars Thomas Klawitter est intervenu à l'école Jeanne d'Arc devant 60 élèves du CP 2, CM 1 et 2. Les élections présidentielles et législatives aussi bien en France qu'en Allemagne lui ont permis de discuter et de comparer les institutions dans les deux pays avec des élèves bien préparés et très attentifs !



Traité de l'Élysée avec les élèves de l'école Jeanne d'Arc.

Pour la journée de l'Europe début mai, nous avons suivi les conférences de nos amis du Teil dans le lycée et au Musée de la Résistance. Et c'est le 16 juin que nous avons commencé notre cycle de conférences « Parallèles » avec « L'Histoire de Berlin ». C'est Thomas qui a inauguré ce cycle devant 25 à 30 personnes.

La deuxième conférence a eu lieu le 28 octobre avec un formidable Johannes Melsen comme conférencier sur le thème « Sur les pas des Huguenots » suivie d'une lecture du comédien Christian Jeanmart devant une soixantaine de personnes. Nous avons choisi ce thème pour marquer l'année Luther et les 500 ans de la réforme en Allemagne en sachant que ce chemin européen commence tout près de Marsanne à Poët-Laval pour passer à côté d'Oberaula et se termine un peu plus au nord de notre ville jumelée.

Nous étions 32 personnes, dont 4 ados, à partir début août pour l'Allemagne. La visite de la mine de Merkers restera dans les mémoires comme le pique-nique de dimanche midi et la soirée officielle dimanche soir. Daniel Herget a mis en honneur les anciens, et la remise du T-Shirt du Street Golf pour le Golf Club d'Oberaula a tissé d'autres liens entre nos deux communes.

Le séjour était aussi l'occasion d'entamer la préparation de notre visite 2018 pour les 1150 ans d'Oberaula du 25 juin au 1^{er} juillet. C'est leur traditionnel marché de l'été (Sommermarkt), pour l'occasion en costumes historiques, qui clôtura



06.08.2017, Marsanne in Ob, Olberode

Pique-nique à Oberaula.



Remise T-Shirt Street Golf.



Mine de Merkers.

cette semaine des festivités. Durant cette semaine il y aura une journée consacrée à notre jumelage. Depuis septembre notre association fait partie de l'AFAPE (Acteurs franco-allemand pour la paix en Europe). Cela nous permettra d'avoir des conférenciers pour nos conférences.

Nous étions présents pour la brocante du 15 août et nous le serons pour les ateliers pour les « Couronnes de l'Avent » (à fabriquer sous la conduite de Marie-Paule Mombet et de Josiane Begot) et les marchés de Noël de Marsanne et de La Laupie (avec les gâteaux en provenance de l'Allemagne et les fameuses poupées du chaperon rouge).

À noter déjà la soirée choucroute le samedi 3 mars 2018.

Pour suivre nos activités et pour les informations concernant nos rendez-vous, consultez l'agenda du site de la Mairie ou de l'Office du Tourisme.

- Jeudi 4 janvier pas de Stammtisch au « Globe » pour Thomas (mais vous pouvez vous réunir sans le président !) pour cause des vœux de la municipalité. Prochain Stammtisch jeudi 1^{er} février à partir de 18 h 30, pizzeria « Harmonia pizza ».
- Assemblée générale le jeudi 8 février à 20 h 30 en Mairie - Salle de Justice

Date à retenir

- Soirée « Choucroute » le samedi 3 mars - Prix : 27 € (de l'apéro au café) - Inscription obligatoire (à partir du 2 janvier 2018) auprès de Thomas (grandbaer@orange.fr)

LES AÎNÉS DE SAINT-FÉLIX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 23 mars 2017 s'est déroulée l'assemblée générale en présence du Maire Thierry L'huilier.

Tous les jeudis après-midi le club accueille les joueurs de cartes salle des Jonquilles à 14 heures. Un goûter clôture l'après midi.

Les cours d'informatique ont repris les lundis après-midi donnés par M^{me} Dumolard Catherine et grâce à Monsieur Geitner qui nous laisse utiliser son branchement internet gratuitement.

Le 19 Juin un voyage était organisé au lac du Bourget. Départ de Chanaz en bateau, visite guidée du nord du lac du Bourget et le canal de Savinière. Repas au restaurant « la ferme du Bulle » et l'après-midi visite de la cuivrerie de Bugey.

Le 21 septembre 37 personnes ont participé à un repas de reprise d'activités au camping des Bastets et se sont régalingées comme d'habitude.



Le 29 octobre notre loto a eu lieu salle des Buis, c'est la première fois qu'il a fallu rajouter des tables avec la participation de nombreuses personnes dont certaines viennent de l'Ar-dèche.

Toutes les personnes intéressées par le club sont les bienvenues.

LES AMIS DU VIEUX MARSANNE

APPEL AUX BÉNÉVOLES...



L'association des Amis du Vieux Marsanne, forte de ses 140 adhérents est toujours très vivante. Toutefois le conseil d'administration vieillissant aimerait bien que des plus jeunes prennent progressivement le relais.

L'activité de l'année est soutenue.

Les grandes dates :

- Le 14 juillet à la demande de la commission culture du conseil municipal, nous avons participé à l'organisation de la manifestation « Les Arts Perchés ». Les bénéfices de la buvette, gérés par nos bénévoles sont versés au profit de Saint-Félix.
- L'expo photos du 7 au 23 juillet a encore rencontré un vif succès.
- Le concert du 9 août avec « Salamanca » n'a pas rapporté le bénéfice escompté au profit de Saint-Félix.
- Le 16 septembre, le jeu découverte du village et l'exposition de gravures de la collection de Montluisant, organisés pour les journées du patrimoine ont été très appréciés.

- Il ne faut pas oublier les cinq conférences de Michèle Bois (docteure en archéologie médiévale) sur l'histoire de « Marsanne et la Valdaine », qui ont passionné un public venu de toute la région.

Répartis sur toute l'année, les travaux suivants ont été réalisés par les bénévoles :

- L'entretien du débroussaillage du château et la pose des dernières plaques de rues au vieux village.
- La commission « archives » s'est retrouvée tous les 1^{er} lundis du mois avec notre archiviste Daniel Orand en mairie pour poursuivre tri et classement. Le même travail a été mené à terme sur les précieuses archives de la famille de Laselve de Montluisant.

L'association continue d'apporter tout son soutien aux travaux conduits par la commission patrimoine du conseil municipal sur l'avenir de Saint-Félix.

14 juillet 2017
Les Arts Perchés.



MJC

UN RELAIS INDISPENSABLE...

Notre saison s'est terminée par notre gala de danse de fin d'année qui a eu lieu le 24 juin au Palais des Congrès de Montélimar, la salle des Buis n'étant pas libre en juin pour cause d'élections à la date initialement prévue le 17 juin. Nous nous excusons auprès des Marsannais qui n'ont pas pu faire le déplacement.

Nous avons clôturé notre saison par notre assemblée générale le samedi 25 novembre 2017, mais malgré un excellent résultat pour 2016-2017 les soucis recommencent, car nous allons perdre notre Président et notre trésorière pour cette saison puisqu'ils quittent la région. Aussi nous avons décidé d'en informer la population et plus particulièrement nos adhérents en diffusant dans tous les cours, une lettre d'information dont nous vous communiquons le contenu :

LETTRE D'INFORMATION AUX ADHÉRENTS ET AUX ANIMATEURS

Mesdames, Messieurs,

Lors de la prochaine assemblée générale le SAMEDI 25 NOVEMBRE 2017, nous aurons à constituer un Conseil d'administration chargé d'élire un nouveau bureau suite à la démission de Monsieur Patrick Chateau, actuel président et de M^{me} Marie-France Chateau actuelle trésorière.

Notre association ne pourra donc continuer à fonctionner si ces deux postes ne sont pas pourvus.

Nous faisons donc appel à candidature pour :
1^{er} - Devenir membre du C.A., participer aux décisions et aux actions.

2^e - Devenir membre du Bureau en postulant aux différentes fonctions : secrétaire, trésorière, ou président.
Il en va de la survie de la MJC et de ses activités.

Au cas où l'un de ces postes ne soit pourvu suite à la première réunion du nouveau C.A. qui suivra l'assemblée générale du 25 novembre 2017, un bureau provisoire serait constitué pour effectuer la gestion courante des activités jusqu'au 30 juin 2018.

Les conséquences seront radicales :

- Arrêt des cours à la rentrée prochaine,
- Licenciement et rupture des conventions,
- Dissolution de l'association,
- Liquidation des comptes.

Nous vous attendons nombreux à notre assemblée.
Merci par avance.

Le président, Patrick Chateau

Nous voulions vous sensibiliser au fait que nous risquons de perdre des activités de détente et de loisirs au sein de notre commune à la saison prochaine, et que sans bénévoles une association ne peut fonctionner.

Si vous êtes marsannais et que vous voulez vous impliquer pour une cause réelle et sérieuse, n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Nous attendons vos candidatures !

Le bureau



Repas de début de saison avec les animateurs.



Des cours de gym.



Gala de danse.



Cours de salsa.

LA BATTERIE FANFARE

RECRUTE !

La Batterie Fanfare lance une campagne de recrutement pour compenser le départ de musiciens fragilisés par des problèmes de santé ne leur permettant plus de pratiquer leur instrument.

Le besoin de renfort des effectifs est non seulement nécessaire pour continuer à assurer les prestations traditionnelles telles que les cérémonies, mais il est vital au rafraîchissement de la formation qui assure les animations festives. Pour cela l'association prévoit d'actualiser son répertoire et d'adapter la forme de ses prestations en fonction du profil et des attentes des nouveaux venus.

Toutes les familles d'instruments sont bienvenues : percussions, tambours, cymbales, cors, clairons, instruments d'harmonie, trompettes, trombones, tubas, euphoniums, saxophones, clarinettes...

L'effectif de base de l'harmonie fait appel à des lecteurs, une personnalisation des supports peut être adaptée à ceux qui n'ont pas suivi un cursus d'école.

Tous les membres et musiciens de la Batterie Fanfare vous présentent leur meilleurs vœux pour 2018.

Contacts : Jean-Marie au 06 83 50 81 37 ou Christophe Garayt

Jean-Marie Eymard (Président)



LE MAD

MAD-POKER-CLUB

Le bureau
du MAD.

Bureau du Mad-Poker-Club (11 membres au bureau).

- Président, Mike d'Inca, leader du groupe Sinsemilia,
- Vice-Président, Vincent Baumes,
- Trésorière, Géraldine d'Inca,
- Secrétaire, Céline Baumes.

Notre association qui compte plus de 200 adhérents, existe depuis avril 2016.

Nous organisons des parties de poker tous les 1^{ers} vendredis de chaque mois à la salle du Cartonnage à Marsanne dès 20 h 30, avec des lots à gagner ou des tickets winamax. Nous accueillons près de 50 personnes.

L'adhésion est à 25 €. Elle permet de jouer également en ligne tous les lundis soir avec notre partenaire winamax.



Une fois par an en octobre, nous organisons un grand tournoi (Main event et side) sur un week-end avec de très beaux lots à gagner, toujours en partenariat avec winamax.

IMPRIMERIE DU FAUBOURG
Compographie

reprenant l'activité de
RAPID-LOTO
— LE TEIL —

10 000 grilles différentes
Grilles personnalisables au recto et possibilité de publicités au verso

TARIFS INCHANGÉS DEVIS GRATUIT

VOTRE FOURNISSEUR DE CARTONS DE LOTO | 38, av. Jean-Jaurès 26200 MONTÉLIMAR
04 75 91 83 00 • pao@compographie.fr

FORESTA

FABRICANT
CONSTRUCTEUR BOIS

Gamme standard ou sur mesure
Livraison et montage à domicile

Abris de jardin • Auvents • Abris d'animaux • Garages • Gloriettes
Ranges bûches • Chalets • Kiosques • Mobiliers de jardin

Rue Sainte Catherine 26270 LORIOU
Tél. : 04 75 61 36 69 • lorio@foresta.fr • www.foresta.fr

LE CLUB DES PATCHOULINES

OU LE PLAISIR DE FIL EN AIGUILLES !

L'assemblée générale qui s'est tenue le 29 septembre a reconduit le même bureau et a renouvelé son mandat à la Présidente Marie-France Lafond.

Sous son efficace et néanmoins bienveillante autorité les Patchoulines ont poursuivi durant toute l'année 2017, y compris pendant les vacances, leurs activités à la salle des Jonquilles, entraînées par l'enthousiasme des nouvelles recrues : journées à thème, visites de nombreuses expositions, participations à des journées de l'amitié dans les clubs des environs.

Le 23 mars 2017 elles ont reçu plus de 80 « couturières » lors de leur journée de l'amitié. Un succès chaque année grandissant !

Le loto offert aux résidents de la maison de retraite des Coteaux de Marsanne le 22 décembre a été l'occasion, comme chaque année, de partager un moment d'amitié avec nos anciens. L'exposition de septembre 2018 vous permettra de découvrir la diversité de nos travaux.

La présidente d'honneur Claudine Dufrane, la présidente Marie-France Lafond et toutes les Patchoulines vous souhaitent bonheur et raisons d'espérer pour 2018.

La secrétaire M. Chaffoin



CLUB D'ACTIVITÉS FÉMININES

AIGUILLES ET CROCHETS POUR LA BONNE CAUSE...

Le 12 septembre, les adhérentes du Club d'Activités Féminines ont repris aiguilles et crochets pour pouvoir offrir aux plus démunis des pulls, écharpes et bonnets ainsi que des bandes pour protéger les pansements des lépreux encore nombreux à notre époque.

Donc il y a du travail pour tout l'hiver et même le printemps : avis aux personnes intéressées qui voudraient se joindre à cette équipe et participer à ce vaste plan de solidarité.

Grâce à des dons, l'association fournit laines et aiguilles : il ne reste plus qu'à apporter sa bonne volonté et aussi sa bonne humeur.

L'exposition vente du mois de décembre a eu encore cette année un bon succès et quelques ventes qui, grâce à l'argent procuré, aident à acheter les fournitures manquantes.

Extension de Cils
Épilation
Soin visage
Ongles en gel
Vernis semi permanent

Bérengère Esthétique
Esthéticienne & Prothésiste ongulaire
06 70 26 55 48
74, Route de Marsanne
26740 La Laupie

La Vivande
Restaurant - Bar - Hôtel - Événementiel
04 75 51 27 53 - 06 32 65 02 69

20 impasse des Senteurs
26740 MARSANNE
info@lavivande.com
www.lavivande.com

Retrouvez nous sur Facebook

DES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT À LA RÉSIDENTE DES COTEAUX DE MARSANNE

La Résidence des Coteaux de Marsanne a démarré en novembre 2017 des travaux d'agrandissement de la salle à manger, la création d'un espace dédié au personnel incluant de nouveaux vestiaires et la création d'un local de stockage des produits alimentaires.

L'agrandissement de la salle à manger apportera plus de confort aux Résidents pendant les temps de repas et permettra d'accueillir plus largement pour le déjeuner des personnes âgées vivant à domicile sur le secteur de Marsanne. Cet accueil va ainsi contribuer à renforcer la politique d'ouverture de la

Maison, confortant la dynamique des liens sociaux autour des différentes personnes accueillies : résidents permanents, en accueil temporaire et à la journée.

L'organisation des repas à la Résidence favorise une atmosphère familiale, les repas sont préparés sur place en tenant compte des habitudes et des goûts de chacun « cuisine couleur locale ». La cuisine et l'espace salle à manger forment un espace de proximité et mieux, la cuisinière, comme à la maison, sert elle-même ses plats.



Nouvelle de dernière minute : l'autorisation administrative a été donnée pour la construction de 11 logements pour personnes âgées, sur le terrain de la Résidence des Coteaux de Marsanne.

ASSOCIATION... CITOYENNE

ADMD ASSOCIATION POUR LE DROIT DE MOURIR DANS LA DIGNITÉ

CONFÉRENCE-DÉBAT le 30 juin dernier à la Maison du Cartonnage

Celle-ci avait attiré une trentaine de personnes de Marsanne et des villages proches.

La réunion commençait par le film « Ma mort choisie » de Jean Lenglet, qui retrace la lutte de deux frères, Damien et Nicolas Delmer, contre la mucoviscidose. Ils savent l'échéance inéluctable mais refusent la déchéance. Le film, souvent très réaliste, au risque de « plomber » l'atmosphère, nous interpelle au-delà de ses témoignages vécus, ses opinions médicales, sociétales et politiques, sur la dépénalisation de la « mort douce » et finit quand même sur une note optimiste.

Ensuite, Jean-Claude Soubra*, délégué de l'association pour la Drôme, présentait l'association qui compte 70 000 adhérents en France et 600 environ dans

la Drôme, et animait la conférence-débat.

Il en ressortait que la mort nous fait peut-être plus peur parce qu'on ne meurt plus généralement à la maison et que le mot se « phantasmise ». Que demande la majorité des gens ? Que réclame l'association ? Plus de liberté pour les choix de chacun face à leur mort, plus de respect du ressenti du patient. Elle insiste sur l'amélioration des soins palliatifs, l'importance des « Directives anticipées et la désignation des personnes de confiance » (qui peuvent être déposées au siège de l'association) et elle milite pour l'euthanasie ou suicide assisté qui permet de mourir dans la dignité. Beaucoup de réticences viennent souvent de l'Ordre des Médecins et il s'agit d'être vigilant pour ne pas être victime d'un acharnement subi.

Au terme de la réunion, Jean-Claude Soubra était satisfait de l'écoute et de



l'intérêt de l'assistance pour sensibiliser nos pouvoirs publics à une législation moins pénalisante.

(source : le Dauphiné Libéré, Bernard Duchamp)

* *Malheureusement, ce monsieur est décédé il y a plusieurs semaines. Pour le moment, sa charge de délégué départemental n'a pas encore été transmise à un autre adhérent.*

Pour toutes informations complémentaires, on peut contacter le siège de l'association, « ADMD-Écoute », du lundi au vendredi de 10 à 19 h au 01 48 00 04 92.

Site internet : www.admd.net



R.U.E DU SOLEIL

L'association R.U.E du Soleil s'engage à expérimenter sans modération pour tous et partout des espaces dits démocratiques donc PARTICIPATIFS en lien avec des problématiques repérées localement ou des événements particuliers. Elle remonte à la source de la démocratie : le forum, en réinvestissant l'espace public et en s'engageant à faire circuler la parole afin que chacun puisse exercer son POUVOIR D'AGIR.

Créer des espaces de rencontres, d'échanges, d'expression, de confrontation, de partage, pour rassembler nos différences et nos forces et tenter de changer le monde ensemble.
Des Outils d'Éducation populaire : POUR Et PAR le peuple !

La pratique du Théâtre Forum nous invite, par la mise en scène de situations quotidiennes conflictuelles, à réenclencher un dialogue, et à trouver, au-delà des incompatibilités apparentes, des terrains d'entente, des zones de contacts et de compréhension.

Notre projet phare pour cette rentrée 2017-2018 : REGARDS CROISÉS « j'ai mauvaise réputation... »

Rencontre entre parents, ados et enseignants sur la thématique de la réputation.

Différentes structures sur le territoire de Montélimar se retrouvent afin de croiser les regards sur cette question en proposant des ateliers de théâtre forum auprès des publics de chaque structure. À l'issue de ces ateliers, des forums publics seront organisés au sein des structures pour offrir des espaces d'expression et de débat. Puis une rencontre

rassemblant tous les groupes aura lieu en mai 2018 avec les publics touchés par la problématique.

Conférences populaires

Réunir nos intelligences et mettre en commun nos savoirs et points de vue nous permet alors de mettre en place des actions concrètes dans notre vie quotidienne, là où nous vivons...

Cette année encore des temps forts à Marsanne à la salle du Cartonnage :

- Le samedi 13 janvier à 9 h 30 : Conférence populaire.
- Le samedi 10 février de 10 h à 17 h : Journée de formation au Théâtre Forum.
- Le samedi 16 juin à 9 h 30 : Conférence populaire.

Retrouvez tout notre agenda sur ruedusoleil.org

VIE MARSANNAISE

La vigilance de Vie Marsannaise sur les projets de Marsanne a pour objectif d'informer les concitoyens, en vue d'amener des débats. Nous sommes aussi des administrés qui voulons faire confiance mais ne donnons pas un blanc-seing.

Les interventions des élus de l'opposition dénoncent le manque d'information et de transparence dans la gestion de certains dossiers. Ils souhaitent obtenir des éclaircissements sur des opérations qui ne sont pas détaillées lors de leur présentation en conseil municipal. Ils regrettent de ne pas recevoir les documents travaillés en commission pour voter les délibérations en toute connaissance de cause, et non dans la précipitation au risque de réaliser, après coup qu'il aurait mieux valu s'abstenir.

Puisqu'il est question de transparence où en sommes-nous par exemple, du dossier sur l'eau ?

La décision du transfert de l'eau sous la compétence Montélimar-Agglo est-elle déjà entérinée ? ...

À l'insu de notre plein gré ! sous le refrain bien connu « on n'a pas le choix, c'est la loi ! »

Certaines communes commencent à mesurer les effets pervers de la fusion avec Montélimar-Agglo et veulent peser lors de futures décisions à prendre. Pour autant, il ne faut pas tout rejeter mais se mobiliser pour garder certaines richesses. La mairie s'est engagée à faire le nécessaire et se battre pour « son eau ». Qu'en est-il du projet de la mise en conformité du réseau ? La commission de l'eau est-elle en mesure de donner des éléments de réflexion à travers un procès verbal écrit ?

Nous rêvons de voir les élus susciter de l'engouement, œuvrer de pédagogie pour défendre les intérêts des habitants, les rassembler, prendre des décisions équitables et concertées. Nous aimerions plus de consultation, de communication et pas à minima auprès des Marsannais, la question n'étant pas d'être pour ou contre mais savoir ce qui peut être bénéfique pour la commune à plus longue échéance.

Dans un contexte de défiance il est essentiel de maintenir de bonnes relations humaines. Se sortir d'une forme

d'inertie, d'hibernation et créer un élan d'ouverture, une motivation sincèrement partagée pour s'impliquer dans sa commune. Avancer et transformer la différence de points de vue de façon constructive : « car Tout se fait toujours au nom de la nécessité : c'est ce que disent les tyrans, c'est ce que croient les esclaves » disait William Pitt (un politicien britannique du XVIII^e siècle).

Vie Marsannaise depuis le début se heurte à un malentendu encore un peu entretenu par certains pour considérer notre association en opposition à tout. Pour Vie Marsannaise il s'agit de s'impliquer au niveau de la commune avec un regroupement de personnes qui souhaitent s'unir autour d'un but commun : le bien-vivre ensemble.

Comment convaincre de la nécessité de se mobiliser ? Qui se sent motivé ? Cela vaut le coup de se « décarcasser » pour Marsanne parce que ce terroir le vaut bien !

Rejoignez-nous pour en discuter et apportez vos idées !!!

Association Vie Marsannaise

Courriel : viemarsannaise@gmail.com

Tél. : 04 75 39 01 26

ADRESSES ET NUMÉROS UTILES

À MARSANNE - CODE POSTAL 26740

Habitants : 1397 - Altitude 220 m

ADMINISTRATIONS

Maire : M. Thierry LHUILLIER

Mairie - 1 avenue Albin Davin

Tél. : 04 75 90 32 79

mail : secretariat@mairie-marsanne.fr

site : www.mairie-marsanne.fr

Agence postale (en mairie)

Tél. : 04 75 46 79 56



OFFICE DU TOURISME

1, Av. Albin Davin, Tél. : 04 75 90 31 59

– Fermé de novembre à mars.

– Ouvert du 29 mars au 30 juin et du 1^{er} septembre au 31 octobre du jeudi au dimanche de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30. Fermé les lundis et mardis durant cette période.

– Juillet/août du lundi au dimanche de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30, tous les jours.

CIMETIÈRE COMMUNAL

Route de Cléon d'Andran

voir en Mairie

ENSEIGNEMENT

– Groupe scolaire Émile Loubet
avenue de Baillancourt

Tél. : 04 75 90 33 37

– École Jeanne d'Arc

30 rue Jeanne d'Arc

Tél. : 04 75 90 32 75

CULTURE & LOISIRS

– Bibliothèque, 1 place Auguste Canon
Tél. : 04 75 90 37 76

– Salle des fêtes, Espace des Buis,
route de Cléon d'Andran
Voir en Mairie

– MJC, 140 chemin des Buis
Tél. : 04 75 91 05 88

GENDARMERIE Tél. : 04 75 90 30 10

SANTÉ

– Cabinet médical

Rte de Cléon d'Andran

Dr Gaële DREVON Tél. : 04 75 90 30 61

Dr Claire JULIEN Tél. : 04 75 90 30 31

– Cabinet infirmier

16 avenue René Chartron

Tél. : 04 75 54 51 23

Valérie LAGARDE Tél. : 06 13 60 08 23

Nathalie GABION Tél. : 06 14 60 54 60

– Maison de retraite

Résidence des Coteaux

Tél. : 04 75 52 09 65

– Ostéopathe, Avenue René Chartron

Étienne KAST Tél. : 06 28 49 75 46

– Centre Hospitalier

Tél. : 04 75 53 40 00

– SAMU 26 Tél. : 15

– SMUR Montélimar

Tél. : 04 75 53 41 60

– Clinique Kennedy Tél. : 04 75 00 35 00

– Pompiers : 18

PETITE ENFANCE

Accueil de loisirs - Cléon

– Ma poussière d'étoiles
et Croqu'soleil

Tél. : 04 75 90 40 00

– Relais assistantes maternelles

Tél. : 04 75 91 00 76

– Alsh de terre à lune

Tél. : 04 75 90 17 24

La Laupie

– Ma terre câline Tél. : 04 75 46 11 97

Sauzet

– Alsh la planète enchantée

Tél. : 04 75 46 41 02

DÉCHÈTERIE LA LAUPIE

Lundi, mercredi vendredi et samedi de

9-12 h et 14-17 h 30

Tél. : 04 75 91 07 36

SPORTS

– Amicale bouliste, Mairie

– Cyclos Marsannais

Président : Sylvie Claron

Mail : sylartal@gmail.com

Tél. : 06 43 41 59 65

– RCCM - Rugby Club du canton de Marsanne

Président : Stéphane Jacquier

Mail : pstephanejacquier@free.fr

Tél. : 06 99 81 09 14

– Gymnase G. Sauvan Cléon

Tél. : 04 75 01 42 37



COMMERCE ET SERVICES

RESTAURANTS

– Les Aubergistes, Place Auguste Canon, Tél. : 04 75 90 32 35

– Le Globe, Rue Marquise,
www.leglobe26-marsanne.fr
Tél. : 04 75 90 32 09

– L'Atelier, Place Émile Loubet
Tél. : 04 75 90 36 75

– La Cote D 1000, 1, Rue du Comte de Poitiers, Tél. : 04 75 90 37 58

– La Vivande
Route de Cléon d'Andran
Tél. : 04 75 51 27 53 - 06 32 65 02 69

– Harmonia Pizza
5, Rue du Comte de Poitiers
Tél. : 04 27 58 92 92

CAMPING des BASTETS

www.campinglesbastets.com

335, Chemin Camping

Tél. : 04 75 90 35 03

COMMERCE

– Boulangerie Clapot, Le Village
Tél. : 04 75 90 32 64

– Bijouterie Arnault, Av. Albin Davin
Tél. : 04 75 90 33 47

– Boucherie Tomas,
3 Avenue René Chartron
Tél. : 04 75 51 27 52

– VIVAL alimentation, supérette
av. René Chartron
Tél. : 04 75 90 34 77

– Les Jardins du Papé / Légumes bio
90 Chemin de la Prairie
Les Bastets, Tél. : 06 07 60 13 95

– Le Grenier des Couleurs
Abat-jour – patine sur meuble
Rue Comte de Poitiers
Tél. : 06 84 86 33 00

– Le Point du Jour : faiences - poterie
Le vieux village, 3 rue Saint-Claude
Tél. : 04 75 90 31 06

– Tabac-presse Le Marsannais
10 Le Village, tél. : 04 75 90 32 69

– Libertexte, 3 et, 7 Av. Albin Davin
Tél. : 07 81 88 16 37

COIFFEURS

– Le Studio Marsannais
Rue du Comte de Poitiers
Tél. : 04 75 90 32 76

TAXIS

– Taxi Marsannais, pl. Auguste Canon
Mobile : 06 09 32 74 58

– Taxi Vincent, rue Comte de Poitiers,
Mobile : 06 32 06 28 58

MÉDECINS DE GARDE

GARDE DE SEMAINE (EN NOIR) - GARDE DE WEEK-END (EN ROUGE)

JANVIER

L 1 LAINE-DREVON
M 2 PELLEN
M 3 BEYENS
J 4 PIBOYEU 1
V 5
S 6 SAVOURNIN
D 7 SAVOURNIN
L 8 JULIEN
M 9 PELLEN
M 10 BEYENS 2
J 11 PIBOYEU
V 12
S 13 DREVON
D 14 DREVON
L 15 JULIEN
M 16 PELLEN
M 17 BEYENS 3
J 18 PIBOYEU
V 19
S 20 GIRARDET
D 21 GIRARDET
L 22 JULIEN
M 23 PELLEN
M 24 BEYENS 4
J 25 PIBOYEU
V 26
S 27 BEYENS
D 28 BEYENS
L 29 JULIEN
M 30 PELLEN
M 31 BEYENS

FÉVRIER

J 1 BLANC
V 2
S 3 PINAY
D 4 PINAY
L 5 LAINE
M 6 SCHMIT
M 7 GIRARDET 6
J 8 BLANC
V 9
S 10 GERARD
D 11 GERARD
L 12 LAINE
M 13 SCHMIT
M 14 GIRARDET 7
J 15 BLANC
V 16
S 17 ALTMAN
D 18 ALTMAN
L 19 LAINE
M 20 SCHMIT
M 21 GIRARDET 8
J 22 BLANC
V 23
S 24 BLANC
D 25 BLANC
L 26 LAINE
M 27 SCHMIT
M 28 GIRARDET 9

MARS

J 1 PINAY
V 2
S 3 JULIEN
D 4 JULIEN
L 5 DREVON
M 6 SAVOURNIN
M 7 ALTMAN 10
J 8 PINAY
V 9
S 10 SAVOURNIN
D 11 SAVOURNIN
L 12 DREVON
M 13 SAVOURNIN
M 14 ALTMAN 11
J 15 PINAY
V 16
S 17 PELLEN
D 18 PELLEN
L 19 DREVON
M 20 SAVOURNIN
M 21 ALTMAN 12
J 22 PINAY
V 23
S 24 SCHMIT
D 25 SCHMIT
L 26 DREVON
M 27 SAVOURNIN
M 28 ALTMAN 13
J 29 PINAY
V 30
S 31 BEYENS/BLAN

AVRIL

D 1 BEYENS/BLAN
L 2 BEYENS/BLAN
M 3 BEYENS
M 4 BLANC 14
J 5 PIBOYEU
V 6
S 7 LAINE
D 8 LAINE
L 9 JULIEN
M 10 BEYENS
M 11 BLANC 15
J 12 PIBOYEU
V 13
S 14 PIBOYEN
D 15 PIBOYEN
L 16 JULIEN
M 17 BEYENS
M 18 BLANC 16
J 19 PIBOYEU
V 20
S 21 DREVON
D 22 DREVON
L 23 JULIEN
M 24 BEYENS
M 25 BLANC 17
J 26 PIBOYEU
V 27
S 28 PINAY
D 29 PINAY
L 30 JULIEN

MAI

M 1 GERARD
M 2 GIRARDET
J 3 PINAY 18
V 4
S 5 DREVON
D 6 DREVON
L 7 LAINE
M 8 DREVON
M 9 GIRARDET 19
J 10 GIRARDET
V 11
S 12 GIRARDET
D 13 GIRARDET
L 14 LAINE
M 15 SAVOURNIN
M 16 GIRARDET 20
J 17 PINAY
V 18
S 19 GERAR/ALTMAN
D 20 GERAR/ALTMAN
L 21 GERAR/ALTMAN
M 22 SAVOURNIN
M 23 GIRARDET
J 24 PINAY 21
V 25
S 26 BEYENS
D 27 BEYENS
L 28 LAINE
M 29 SAVOURNIN
M 30 GIRARDET 22
J 31 PINAY

JUIN

V 1
S 2 SAVOURNIN
D 3 SAVOURNIN
L 4 DREVON
M 5 PELLEN
M 6 ALTMAN 23
J 7 BLANC
V 8
S 9 PELLEN
D 10 PELLEN
L 11 DREVON
M 12 PELLEN
M 13 ALTMAN 24
J 14 BLANC
V 15
S 16 BLANC
D 17 BLANC
L 18 DREVON
M 19 PELLEN
M 20 ALTMAN 25
J 21 BLANC
V 22
S 23 JULIEN
D 24 JULIEN
L 25 DREVON
M 26 PELLEN
M 27 ALTMAN 26
J 28 BLANC
V 29
S 30 BEYENS

JUILLET

D 1 BEYENS
L 2 SCHMIT
M 3 BEYENS
M 4 GIRARDET 27
J 5 JULIEN
V 6
S 7 SAVOURNIN
D 8 SAVOURNIN
L 9 SCHMIT
M 10 BEYENS
M 11 GIRARDET 28
J 12 JULIEN
V 13
S 14 DREVON
D 15 DREVON
L 16 SCHMIT
M 17 BEYENS
M 18 GIRARDET 29
J 19 JULIEN
V 20
S 21 SCHMIT
D 22 SCHMIT
L 23 SCHMIT
M 24 BEYENS
M 25 GIRARDET 30
J 26 JULIEN
V 27
S 28 LAINE
D 29 LAINE
L 30 SCHMIT
M 31 BEYENS

AOÛT

M 1 PELLEN
J 2 BLANC 31
V 3
S 4 GERARD
D 5 GERARD
L 6 LAINE
M 7 PINAY
M 8 PELLEN 32
J 9 BLANC
V 10
S 11 PINAY
D 12 PINAY
L 13 LAINE
M 14 PINAY
M 15 SCHMIT 33
J 16 BLANC
V 17
S 18 ALTMAN
D 19 ALTMAN
L 20
M 21
M 22 34
J 23
V 24
S 25 BLANC
D 26 BLANC
L 27
M 28
M 29 35
J 30
V 31

SEPTEMBRE

S 1 SAVOURNIN
D 2 SAVOURNIN
L 3 DREVON
M 4 SCHMIT 36
J 6 PIBOYEN
V 7
S 8 ALTMAN
D 9 ALTMAN
L 10 DREVON
M 11 SCHMIT 37
M 12 ALTMAN
J 13 PIBOYEN
V 14
S 15 GIRARDET
D 16 GIRARDET
L 17 DREVON
M 18 SCHMIT 38
M 19 ALTMAN
J 20 PIBOYEN
V 21
S 22 JULIEN
D 23 JULIEN
L 24 DREVON
M 25 SCHMIT 39
M 26 ALTMAN
J 27 PIBOYEN
V 28
S 29 PELLEN
D 30 PELLEN

OCTOBRE

L 1 JULIEN
M 2 LAINE
M 3 BEYENS 40
J 4 PINAY
V 5
S 6 SAVOURNIN
D 7 SAVOURNIN
L 8 JULIEN
M 9 LAINE
M 10 BEYENS 41
J 11 PINAY
V 12
S 13 DREVON
D 14 DREVON
L 15 JULIEN
M 16 LAINE
M 17 BEYENS 42
J 18 PINAY
V 19
S 20 SCHMIT
D 21 SCHMIT
L 22 JULIEN
M 23 LAINE
M 24 BEYENS 43
J 25 PINAY
V 26
S 27 LAINE
D 28 LAINE
L 29 JULIEN
M 30 LAINE
M 31 BEYENS 44

NOVEMBRE

J 1 PELLEN
V 2
S 3 PINAY
D 4 PINAY
L 5 DREVON
M 6 SAVOURNIN
M 7 GIRARDET 45
J 8 PIBOYEN
V 9
S 10 PIBOYEU
D 11 PIBOYEU
L 12 DREVON
M 13 SAVOURNIN
M 14 GIRARDET 46
J 15 PIBOYEN
V 16
S 17 BEYENS
D 18 BEYENS
L 19 DREVON
M 20 SAVOURNIN
M 21 GIRARDET 47
J 22 PIBOYEN
V 23
S 24 GIRARDET
D 25 GIRARDET
L 26 DREVON
M 27 SAVOURNIN
M 28 GIRARDET 48
J 29 PIBOYEN
V 30

DÉCEMBRE

S 1 SAVOURNIN
D 2 SAVOURNIN
L 3 PELLEN
M 4 SCHMIT 49
J 6 SAVOURNIN
V 7
S 8 ALTMAN
D 9 ALTMAN
L 10 PELLEN
M 11 SCHMIT
M 12 ALTMAN 50
J 13 SAVOURNIN
V 14
S 15 BLANC
D 16 BLANC
L 17 PELLEN
M 18 SCHMIT
M 19 ALTMAN 51
J 20 SAVOURNIN
V 21
S 22
D 23
L 24 PELLEN
M 25
M 26 ALTMAN
J 27 SAVOURNIN 52
V 28
S 29 GIRARDET
D 30 GIRARDET
L 31 PELLEN

ALTMAN 04 75 90 10 43 - BEYENS 04 75 50 07 53 - BLANC 04 75 90 11 25 - DREVON 04 75 90 30 61 - GERARD 04 75 50 64 03 - JULIEN 04 75 90 30 31 - LAINE 04 75 04 82 02
 PELLEN 04 75 51 91 17 - PIBOYEU 04 75 50 64 03 - PINAY 04 75 46 22 38 - SAVOURNIN 04 75 46 11 00 - SCHMIT 04 75 46 71 02

Pleine lune ○ - Dernier quartier ◐ - Nouvelle lune ● - Premier quartier ◑ | Zone A : académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers. Zone B : académies de Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg. Zone C : académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

MARS

- **Samedi 3** : Soirée dansante choucroute organisée par le Comité de jumelage, Espace des Buis, Réservation : grandbaer@orange.fr
- **Judi 8** : Loto des Aînés de Saint-Félix, Espace des Buis
- **Samedi 10** : Loto de l'école publique, Espace des Buis
- **Samedi 17** : Les Giboulées de Marsanne (Nouveau) remplace Ze Saint Patrick's Night of Ze Printemps). Soirée musiques actuelles Hip hop, Dub, Electro avec notamment deux têtes d'affiches nationales, Espace des Buis
- **Judi 29** : Soirée cinéma, Espace des Buis, 20 h 30



AVRIL

- **Samedi 7** : Loto du RCM (Rugby Club du Canton de Marsanne), Espace des Buis, 20 h 30
- **Vendredi 7 et samedi 8** : Journées Européennes des Métiers d'Art (Centre-village)
- **Dimanche 15** : Journée de la Magie organisée par l'association Les Magiciens de la Valdaine, Espace des Buis
- **Vendredi 27** : Assemblée générale annuelle de la Résidence des Côteaux de Marsanne de 15 h à 18 h à la Maison du Cartonnage



MAI

- **Mardi 1er** : Fête du muguet, centre-village
- **Samedi 5** : Soirée jazz organisée par ZAMM. Nouvel événement autour du jazz avec pour objectif de mobiliser de nouveaux publics, Espace des Buis
- **Mardi 8** : Fête du vélo - Randonnée du muguet par les Amis Cyclos Marsannais (randonnées pédestres, cyclos sur route, VTT), Espace des Buis, à partir de 7 h, voir site des Amis cyclos
- **Du mercredi 9 au samedi 12** : Catch impro organisé par Axel Van Exter (Association ITEM), Espace des Buis, 21 h 00
- **Judi 24** : Soirée cinéma, Espace des Buis, 20 h 30



JUIN

- **Samedi 2** : Nouveau, Soirée organisée par ZAMM, concerts avec Pigalle, Erwan Pinard et Hillockers (Prix Sacem 2017, prix Charles Cros 2017) + 1^{re} partie, Espace des Buis
- **Samedi 16** : Gala de danse de la MJC, Espace des Buis
- **Vendredi 22** : Spectacle de fin d'année de l'Association des Parents d'Élèves, Espace des Buis
- **Samedi 23** : Fête de l'école Jeanne d'Arc, Espace des Buis
- **Samedi 23** : Fête de la musique, centre-village. 10 à 12 groupes sur 2 scènes

JUILLET

- **Du mardi 10 au mercredi 25** : Exposition de photos organisée par les Amis du Vieux Marsanne, Salle de Justice en Mairie
- **Du vendredi 20 au lundi 23** : Accueil des Allemands d'Oberaula organisé par le Comité de jumelage, Espace des Buis
- **Lundi 23 en nocturne** : Marché de créateurs, centre-village, 15 h à 23 h

AOÛT

- **Judi 9** : Marché de créateurs, centre-village, 7 h 30 à 19 h
- **Mardi 14 et mercredi 15** : Fête votive, centre-village
- **Judi 16** : Concours de boules organisé par l'Amicale Bouliste Marsannaise, Place du Champ de Mars, centre-village

SEPTEMBRE

- **Du jeudi 13 au samedi 15** : Ze Festival #8, l'évènement phare de ZAMM, une dizaine de spectacles musicaux sur 3 jours, Espace des Buis
- **Vendredi 28** : Vernissage de l'Exposition organisée par Les Patchoulines, jusqu'au dimanche 30, à 19 h

OCTOBRE

- **Samedi 27 et dimanche 28** : Loto des Aînés de Saint-Félix

NOVEMBRE

- **Vendredi 2** : Journée portes ouvertes organisée par le Comité de jumelage, Espace des Buis
- **Samedi 17 et dimanche 18** : Cochonailles, Espace des Buis
- **Samedi 24 et dimanche 25** : Sainte Cécile, Espace des Buis

DÉCEMBRE

- **Samedi 1er et dimanche 2** : Sainte Barbe organisée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, Espace des Buis
- **Samedi 1er et dim. 2** : Fabrication de couronnes de l'Avent organisée par le Comité de jumelage, Maison du Cartonnage
- **Samedi 8 et dimanche 9** : Marché de Noël organisé par le Comité des fêtes, Centre-village

Marsanne Info n° 9 - Février 2018 - Sous la responsabilité de la municipalité. Sous réserve d'erreurs typographiques.

Remerciements à Isabelle Comte, David Bourret, MBE, Nicole Darches (Membre hors Conseil Municipal) pour la relecture ainsi qu'à toutes les associations pour leur contribution et leur participation dans la rédaction d'articles et la fourniture de photos.

Crédit photographique : DR (droits réservés) - David Bourret.

Imprimé sur papier PEFC issu de forêts durablement gérées.

Création, Impression, Régie publicitaire :
Imprimerie du Faubourg Compographie - Montélimar
04 75 91 83 00 - www.compographie.fr



CHAUFFAGE - SANITAIRE - CLIMATISATION
ÉNERGIES RENOUVELABLES
SALLES DE BAINS - DÉPANNAGE
CHAUFFE-EAU SOLAIRE - ZINGUERIE



Tél. 04 75 01 48 48

8, avenue Gaston Vernier
P.A. du Meyrol - 26200 MONTÉLIMAR
www.audigier-sautel.com
contact@audigier-sautel.fr

L'Hair pin up

Coiffure à domicile
06.98.45.24.50
1, allée des Fillets
26740 Marsanne

L'Hair pin up

Chachuat Ent.
Olivier Chachuat

- Plâtrerie - Peinture
- Isolation
- Revêtement de sol
- Aménagement intérieur

Le Village - 26740 Marsanne
Tél. : **06 68 15 54 02**
Mail : olivier.chachuat@hotmail.fr

Cuisinier de Drôme Ardèche

API Restauration - 85 A Chemin Fontgrève - 26740 MONTBOUCHER-SUB-JABRON
Tél. 04 75 01 13 02 - Fax : 04 75 01 23 00

NOUVEAU À MARSANNE
Boucherie - Charcuterie

3 Avenue René Chartron - 26740 Marsanne
04 75 51 27 52

Du mardi au samedi de 8 h à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h 30
Le dimanche de 8 h à 13 h **Boucherie Charcuterie Tomas**

Le nouveau nom de Savelys

**Pour votre chauffage ou climatisation, ENGIE Home Services s'occupe de tout !
ENTRETIEN - DÉPANNAGE - REMPLACEMENT**

Agence de MONTÉLIMAR
04 75 01 36 69
montelimar@savelys.fr

Votre agence ENGIE Home Services, à côté de chez vous, met à votre disposition ses professionnels pour vous assurer **sécurité, confort et économies d'énergie.**

Filliale du Groupe ENGIE, nous disposons d'environ 250 sites de proximité et de 3 300 techniciens expérimentés pour l'entretien et le dépannage, 7 jours/7, de vos appareils de chauffage, eau chaude sanitaire et de froid.

L'énergie est notre avenir, économisons-la ! engie-homeservices.fr

ENGIE Home Services - RCS Roubaix B 301 340 584

Vos menuiseries à vos mesures

140, Route de Condillac - 26740 Sauzet - sarl.ema@orange.fr
Tél. 04 75 46 72 85 - Fax 04 75 46 71 61

Menuiseries extérieures / Intérieures BOIS - PVC - ALU

JOLY Bernard
06 89 37 60 10

**Terrassement Assainissement
Aménagement extérieur
Béton décoratif**

GIBERT Ets.
TRAITEMENT ISOLATION

**Traitement des charpentes
Isolation des combles - Sablage
Nettoyage et traitement des tuiles**

ÉTUDE, DEVIS ET CONTRÔLE GRATUITS

TOURNON ZAE de CHAMPAGNE - 25 rue Louis Gillot
Tél. : **04 75 07 23 60**
www.gibert-traitement-bois.fr - E-mail : ets.gibert@wanadoo.fr

À votre service depuis plus de 47 ans

TAXI
VINCENT Conventionné CPAM
 06 - 32 - 06 - 28 - 58
MARSANNE

 **Batival**
 entreprise du bâtiment
 26740 SAUZET
 04 75 90 36 96
 contact@sarlbatal.com

SARL REBOUL Serge

- Création
- Entretien
- Parcs et Jardins
- Stades - Golfs
- Elagage toutes hauteurs
- Rabotage de souche

26740 SAUZET
 Tél. 04 75 46 75 64

S.A.T.R.A.S

BATIMENT - TRAVAUX SPECIAUX

Z.A. La Fauchetière 2 - 3 impasse Thomas Edison - 26250 LIVRON
 Tél. : 04 75 61 70 61 - Fax : 04 75 61 75 69 - E-mail : satras2@wanadoo.fr

COIFFURE NOUVEL ECLAT
SALON MIXTE

Mardi au Jeudi : **04 75 98 21 46**
 9 h - 12 h / 14 h 30 - 19 h
 Vendredi : 9 h - 19 h
 Samedi : 9 h - 16 h

72, route de Marsanne
 26740 La Laupie
 Coiffure Nouvel Eclat La Laupie

HM auto
 GARAGE
 Réparation toutes marques
 Tél. : 04 75 51 81 08 / 06 32 36 68 17
 hm.auto@orange.fr
 Route de Montélimar - 26450 Cléon d'Andran

École de Conduite Jean FILAK
 Formation poids lourd et super lourd
 Voiture et remorque, caravane, van
 Voiture - Moto - BSR
 Recyclage
 26160 LA BÂTIE ROLLAND
 Tél./Fax : 04 75 53 87 67
 E-mail : ecole-conduite-jean-filak@orange.fr

 **La Bobine**
 Atelier de couture
 Retouches - Réparations - Créations - Transformations
 Habillement/Ameublement - Cours de couture
 Marie-Line CHAINAS
 14 Chemin des cépages, 26740 MARSANNE
06.01.35.37.83
 La Bobine Atelier de couture

pixel Développement
 CRÉATION DE SITE INTERNET POUR
 LES PROS

ZA de l'Étang
 26780 Châteauneuf du Rhône
 04 75 46 20 53
 contact@pixel-developpement.com
 www.pixel-developpement.com

6h-23h
 365jrs/an

FITBOX
 Mu salle de sport de proximité
 Body's Studio

Castio-training
 Musculation
 www.FITBOXFR

Renseignements : 04 75 04 38 40
 Rue des arthans - 26450 Cléon d'Andran

E.Leclerc

Centre Commercial Les Catalins - Route de Valence
MONTÉLIMAR - Tél. 04 75 00 75 40

**À Montélimar le moins cher
 c'est LECLERC**

Ouvert du lundi au samedi de 8 h 45 à 20 h 00
 Le dimanche de 9 h 00 à 12 h 30